



**Une vision à 360 degrés
au service des entreprises,
entrepreneurs et grands
clients privés en Suisse.**

Rapport annuel 2023

Table des matières

Avant-propos
Président du
Conseil
d'administration

4

Avant-propos
CEO

8

Faits et
chiffres

12

Rapport de
situation

14

Bilan

18

Compte de
résultat

19

Organisation

22

Groupe
Crédit Mutuel

24

Historique

28

Rétrospective
et perspectives

34

Rapport
financier

40

**En tant que partenaire
bancaire privilégié des
entreprises, grands clients
privés et entrepreneurs,
nous continuons et
renforçons notre rôle de
levier de croissance de
l'économie.**



Éric Charpentier
Président du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Charpentier', written in a cursive style.

Avant-propos du Président du Conseil d'administration

Dans un contexte marqué par l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêt et un franc suisse historiquement fort, la Banque CIC (Suisse) SA a su s'adapter et tirer profit de ce nouvel environnement exigeant. 2023 a été une année charnière et inédite pour notre banque, en témoignent les transformations profondes et les perspectives de développement et de croissance prometteuses. Dès février 2023, Livia Moretti a été nommée directrice générale de la banque avec une ambition

nel, ancré en Suisse, tient compte des spécificités locales afin de soutenir et accompagner de façon optimale les acteurs du tissu économique suisse.

La stratégie et les ambitions de développement de la Banque CIC ont été guidées par un engagement indéfectible autour de trois valeurs, communes à celles de Crédit Mutuel Alliance Fédérale : **ensemble, performant, solidaire.**

Ensemble. Les ambitions des quatre prochaines années de la Banque CIC s'inscrivent pleinement dans la lignée du Plan Stratégique 2024-2027 de Crédit Mutuel

« La Banque CIC conduit ses activités vers des objectifs ambitieux depuis la Suisse et pour la Suisse. »

commune forte : faire de la Banque CIC la banque de référence des entreprises, grands clients privés et entrepreneurs helvétiques ainsi que des clients européens de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, maison-mère de notre banque. Cette nouvelle gouvernance s'appuie sur un Conseil d'administration renforcé à dix membres et une direction remaniée.

Pour atteindre cet objectif, la Banque CIC s'appuie sur des fondations solides. Ainsi, le savoir-faire de nos collaboratrices et collaborateurs, notre capacité à innover et l'appui financier de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, l'un des groupes bancaires les mieux capitalisés d'Europe, constituent un atout majeur pour exploiter les synergies et étendre nos activités dans le territoire. Le processus décision-

Alliance Fédérale. La proximité de sa clientèle et du tissu économique suisse est une des clés du succès. Pour soutenir son déploiement et atteindre les objectifs, nous avons bénéficié d'une augmentation de capital qui permettra à notre banque d'amplifier le développement de ses activités et changer de dimension sur nos différents marchés. Crédit Mutuel Alliance Fédérale mettra également à disposition tous les moyens opérationnels nécessaires pour soutenir notre croissance.

Performant. Partenaire bancaire privilégié des entreprises, grands clients privés et entrepreneurs, la Banque CIC a su tirer profit du contexte pourtant marqué par un environnement macroéconomique complexe. Notre banque enregistre ainsi en 2023 le résultat net le plus élevé de son histoire. Un meilleur ciblage de la

clientèle et l'exploitation des synergies avec notre maison-mère, dans le respect des spécificités du marché suisse, se traduisent déjà dans nos chiffres. À terme, l'objectif est de s'imposer comme la référence bancaire en Suisse.

Solidaire. Pour faire face à ce contexte incertain, la Banque CIC a été au rendez-vous de ses 31 953 clients particuliers et entreprises pour les accompagner et les soutenir dans la réalisation de leurs projets. Les 457 salariés de la banque helvétique ont été mobilisés au service des clients et des prospects. Conscients de notre responsabilité sociale, nous tenons à assumer pleinement notre rôle de soutien au tissu associatif suisse et à mener des actions de mécénat.

Je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Banque CIC pour leur engagement soutenu à la satisfaction de notre clientèle. 2024 ouvre un nouveau chapitre pour la Banque CIC. En tant que partenaire bancaire privilégié des entreprises, grands clients privés et entrepreneurs, nous continuons et renforçons notre rôle de levier de croissance de l'économie.

« L'actionnaire et le Conseil d'administration témoignent leur plein soutien dans la mission de la banque de support à l'économie suisse et à ses acteurs. »

**La clé du succès pour
une entreprise réside
dans sa capacité à
donner du sens à ses
activités afin d'assu-
rer sa pérennité.**



Livia Moretti
CEO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Livia Moretti'.

Mesdames, Messieurs,

Une année après ma nomination en tant que CEO de la Banque CIC (Suisse) SA, je me réjouis de partager avec vous les accomplissements significatifs qui ont été réalisés au sein de notre banque et qui ont marqué cette année. La Banque CIC (Suisse) SA a franchi une étape importante en 2023. Tout en restant fidèle à nos racines, notre banque a évolué de façon significative et novatrice pour renforcer sa proposition unique sur le marché et augmenter ainsi sa valeur ajoutée pour l'ensemble de l'écosystème helvétique.

La Banque CIC (Suisse) SA a été fondée en 1871 par des entrepreneurs bâlois afin de répondre aux besoins financiers de la croissance industrielle de l'époque. À travers notre histoire sous le nom de Banque CIAL (Crédit Industriel d'Alsace et Lorraine) d'abord, puis sous notre nom actuel CIC (Crédit Industriel et Commercial), nous affirmons ce qui constitue notre ADN et caractérise notre philosophie depuis plus de 150 ans : l'esprit entrepreneurial.

En 2023, notre institution s'est positionnée plus que jamais en tant que banque suisse au service de l'économie de son pays, prenant ses décisions localement, proche du tissu économique et des acteurs économiques qu'elle finance et accompagne.

Un processus de changement pour mieux donner du sens

Depuis mon entrée en fonction, nous avons fait des efforts considérables sur plusieurs axes pour repenser et optimiser notre organisation. Je suis convaincue que la clé du succès pour une entreprise réside dans sa capacité à donner du sens à ses activités afin d'assurer sa pérennité. La Banque CIC (Suisse) SA a dévoilé sa nouvelle stratégie au public en novembre 2023. Un bon nombre de projets ont déjà pu être finalisés et pour d'autres, nous avons pu poser de solides jalons pour l'avenir.

À travers notre plan stratégique 2024-2027, la Banque CIC (Suisse) SA va pouvoir proposer des solutions adaptées à 360 degrés aux besoins de financement, de placement et d'épargne de ses clients cibles, à savoir les moyennes et grandes entreprises, les entrepreneurs et les clientes et clients privés fortunés. Afin de fournir l'en-

semble des services attendus par cette clientèle exigeante, notre banque pourra tirer avantage des synergies tissées avec son actionnaire, le Groupe Crédit Mutuel. Ce dernier, par ailleurs, nous garantit un processus décisionnel bien ancré en Suisse et tient compte des spécificités locales dans un esprit de soutien de l'économie et du développement durable en Suisse.

Un résultat historique

Avec un résultat historique net arrêté au 31 décembre 2023 de CHF 40,7 millions, en progression de 55,7 % par rapport à l'année précédente, la Banque CIC (Suisse) SA se positionne dorénavant comme un partenaire bancaire suisse fiable et solide. La Banque CIC (Suisse) SA a tiré profit de l'environnement favorable des taux d'intérêt, d'une gestion des coûts et des risques parfaitement maîtrisée, ainsi que de la qualité de service fournie à notre clientèle.

Par ailleurs, la structure du capital et de la liquidité a été consolidée grâce au soutien inconditionnel de notre maison-mère, actionnaire unique de la Banque CIC (Suisse) SA. Cette dernière encourage sans réserve le développement de sa filiale helvétique et lui apporte son support financier, de manière à lui permettre d'atteindre ses objectifs ambitieux.

En date du 23 novembre 2023, les organes délibérants compétents de l'actionnaire de la Banque CIC (Suisse) SA ont voté une augmentation de capital à hauteur de CHF 300 millions. Ce soutien déterminé se concrétisera dans le courant de l'année 2024. Grâce à cette augmentation de capital, la Banque CIC (Suisse) SA disposera des moyens nécessaires à sa volonté de développement dans le secteur du financement, et contribuera de facto au développement de l'économie de notre pays.

Un leadership solide

La recomposition de notre Comité de direction durant l'année 2023, ainsi que l'importante implication de chacun de ses membres, a fait progresser la banque de manière significative. Cette nouvelle équipe, avec sa diversité et sa complémentarité de profils, permet une représentation équilibrée de l'ensemble des métiers au sein de l'organe exécutif tout en reflétant le pluralisme de notre pays, sans oublier la diversité et l'expérience internationale.

Perspectives

La période 2024-2027 marquera une étape majeure du développement de la Banque CIC (Suisse) SA.

Notre Banque CIC (Suisse) SA pourra ainsi, à travers ses différentes implantations, Bâle, Zurich, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Sion et Lugano, servir l'économie suisse et ses acteurs, en mettant à disposition des moyennes et grandes entreprises, des clientes et clients privés fortunés et des entrepreneurs sa palette de produits et de services allant de la gestion de fortune au crédit commercial et hypothécaire et du factoring à la corporate finance, le tout avec le support de notre groupe.

Dans un marché exigeant, notre histoire, notre savoir-faire, notre offre et notre structure unique feront notre force et nous permettront de nous différencier.

Notre optimisme et notre stratégie résolument tournés vers l'avenir ne nous exonèrent pas de reconnaître la complexité et l'incertitude du paysage macroéconomique et géopolitique.

La Banque CIC (Suisse) SA fera face à ce contexte incertain aux côtés de ses clientes et clients. Cette année 2024 débute par des tensions en différents points du globe auxquelles s'ajoute une année électorale cruciale aux États-Unis et en Europe, le tout avec un risque de ralentissement de la conjoncture mondiale. À une échelle plus locale, le franc suisse fort freine les exportations de notre clientèle et un pronostic sur l'évolution future des taux, qui a contribué au résultat record de la banque en 2023, reste difficile.

Nous restons cependant confiants dans notre mission de servir l'économie suisse et ses acteurs. Ceci est notamment illustré par notre investissement dans nos collaboratrices et collaborateurs et la mise en place d'un plan de recrutement ambitieux à travers toutes nos implantations.

Je tiens enfin à exprimer ma sincère reconnaissance envers notre clientèle et nos partenaires pour la confiance et la fidélité qu'ils témoignent à notre banque ainsi qu'envers notre Conseil d'administration pour son plein soutien au long de ce processus évolutif.

Je remercie également particulièrement nos collaboratrices et collaborateurs, qui ont fait leur le slogan de notre groupe « **Ensemble, performant, solidaire** », pour les efforts fournis tout au long de l'année écoulée et qui ont permis la réalisation de nos objectifs.



« Ensemble,
performant,
solidaire. »

Faits et chiffres

12,7 mrd

Total du bilan en CHF

8,0 mrd

Engagements résultant des dépôts de la clientèle en CHF

40,7 mio

Bénéfice en CHF



+ 55,7 %

Bénéfice net



8,0 mrd

Engagements résultant des dépôts de la clientèle



+ 2,1 %

Augmentation
du volume des crédits



9,9 mrd

Volume des crédits



457

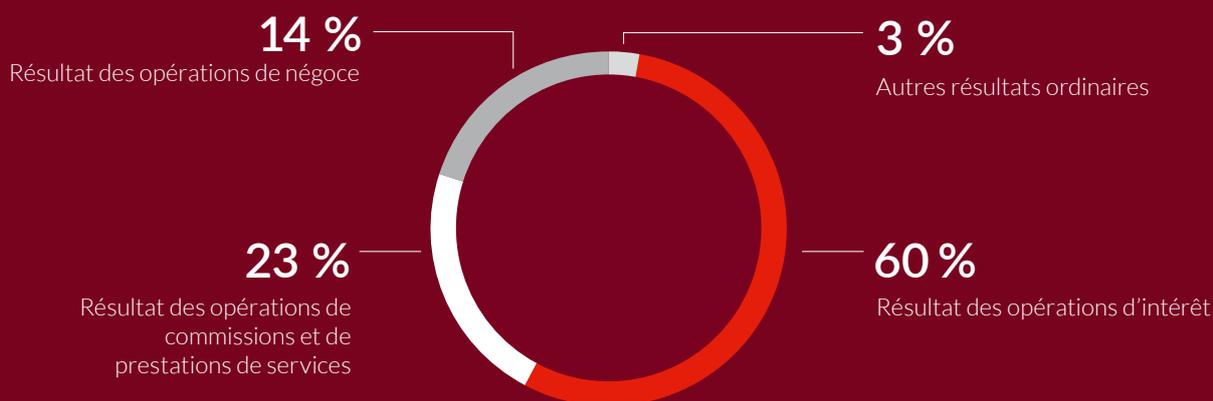
Collaborateurs



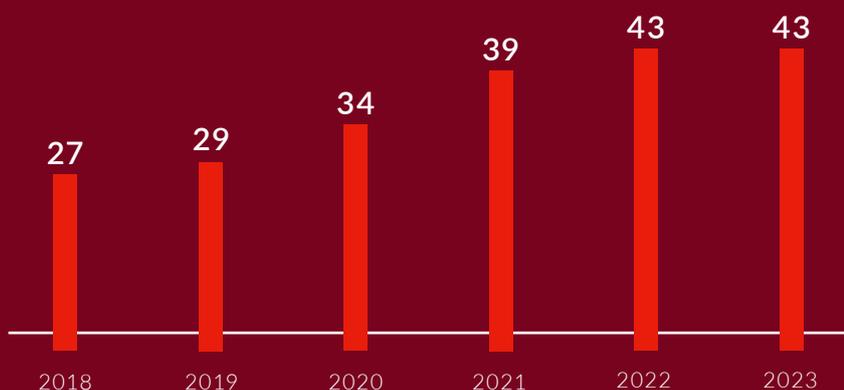
9

Sites

Structure des revenus



Résultat des opérations de commissions et des prestations de service en millions



Rapport de situation

Le présent rapport de situation se fonde sur les dispositions de l'art. 961c CO.

Malgré un contexte marqué par des tensions géopolitiques, des pressions inflationnistes et le revirement des taux d'intérêt, la Banque CIC a réalisé en 2023 un bénéfice net de CHF 40,7 millions, qui constitue le meilleur résultat de son histoire. Durant l'exercice sous revue, la banque a mené une réflexion stratégique en vue de proposer des solutions adaptées à 360 degrés aux besoins de financement, de placement et d'épargne de ses clients cibles, à savoir les moyennes et grandes entreprises, les entrepreneurs et les clientes et clients privés fortunés. Afin de fournir l'ensemble des services attendus par cette clientèle exigeante, notre banque pourra tirer avantage des synergies tissées avec son actionnaire, le Groupe Crédit Mutuel.

Conditions cadres

La vigueur de la conjoncture et l'évolution réjouissante enregistrée sur le marché de l'emploi au premier semestre ont conduit les banques centrales à mener une lutte résolue contre l'inflation et à procéder à plusieurs augmentations de leurs taux directeurs. La BNS, qui a relevé son taux à 1,75 % en juin, n'a pas fait exception. En fin d'année, le net ralentissement de l'inflation ayant permis d'éviter de nouvelles hausses des taux, de nombreux acteurs du marché ont caressé l'espoir de voir baisser les taux d'intérêt en 2024 et d'assister à un regain de dynamisme des marchés boursiers.

Les indices boursiers reflètent également cette évolution : alors que le SPI a clôturé l'année sur une performance annuelle dans les normes pour la Suisse, le Dow Jones affiche une bien meilleure progression, de plus de 14 %. Cette performance modeste de l'indice suisse en comparaison internationale s'explique d'une part par l'appréciation toujours importante du franc suisse et, d'autre part, par l'évolution inférieure à la moyenne de titres boursiers majeurs.

En 2023, les tensions géopolitiques ont perduré, certaines ayant développé une dynamique inédite et inattendue. En Ukraine, les fronts se sont durcis et aucune issue pacifique ne semble en vue. L'attaque contre Israël

à l'automne dernier et les tensions qui en ont résulté au Proche-Orient ont parfois relégué la situation difficile en Ukraine au second plan. En mer Rouge, des attaques armées contre des navires commerciaux ont compromis le transport international de marchandises.

De nombreuses catastrophes naturelles ont par ailleurs marqué l'année 2023. Lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Dubaï, la communauté internationale a certes appelé à s'éloigner des combustibles fossiles, mais la déclaration finale ne contient aucune définition quant à l'abandon clair et net des énergies fossiles réclamé par de nombreux États.

Après presque 167 ans, le Credit Suisse a tourné la dernière page de son histoire, un événement qui a entraîné des difficultés et une pression sur les marchés financiers et qui a fait émerger des doutes quant à la stabilité du système bancaire suisse.

Grâce à la structure solide de notre banque, à l'engagement exemplaire de nos collaboratrices et collaborateurs et à la confiance de nos clientes et clients, nous avons su surmonter les défis de l'exercice sous revue.

Organisation

La Banque CIC est intégrée de manière optimale au groupe Crédit Mutuel. La coopération intensive dans de nombreux domaines permet de conjuguer force internationale et compétence locale. Conformément à la nouvelle orientation stratégique de la banque, cette coopération est appelée à être intensifiée encore davantage.

Livia Moretti a pris ses fonctions de CEO de la Banque CIC le 1^{er} février 2023. Matthias Kälin (Chief Operation Officer), Yves Aeschlimann (Chief Risk Officer) et Mirko Angelini (Chief Financial Officer) ont intégré le Comité de direction dans le courant de l'année 2023. David Fusi reste responsable de l'organisation commerciale.

Le Conseil d'administration s'est encore étoffé au cours de l'exercice 2023. Avec Roger H. Hartmann, Sophie Maillard, Thierry Marais et Florence Parly, il dispose des compétences nécessaires pour être en mesure de rele-

ver de manière optimale les défis à venir sur la place financière suisse.

Marché des affaires

Situation patrimoniale et financière

Le total du bilan a reculé de CHF 0,3 milliard, à CHF 12,7 milliards (-2,4 %). À l'actif, les créances hypothécaires ainsi que les créances sur la clientèle ont augmenté, ce qui témoigne du positionnement réussi de la banque auprès de la clientèle suisse.

Au passif, les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont en repli de CHF 1,5 milliard, à CHF 8,0 milliards. Cette évolution est due en grande partie à la diminution des dépôts à terme. Nos clients ont notamment eu besoin de liquidités pour leurs affaires courantes. Source de refinancement importante sur le long terme, les prêts des centrales d'émission de lettres de gage ont augmenté de 9,0 % pour s'établir à CHF 1,1 milliard.

Conformément à la stratégie, le volume des crédits a augmenté plus lentement que les exercices précédents, avec une progression de 2,1 %. Les prêts ont atteint CHF 9,9 milliards. Les créances sur la clientèle sont en hausse de 0,9 %, à CHF 2,5 milliards, tandis que les créances hypothécaires affichent une augmentation à CHF 7,3 milliards. Grâce à la présence de la banque sur neuf sites, il n'y a aucune concentration importante en termes de secteurs, régions ou garanties de crédit.

Nous disposons d'une excellente liquidité, combinée à un très faible risque de fluctuation des taux d'intérêt et à une bonne diversification à l'actif et au passif. En raison des incertitudes persistantes, les risques de crédit ont fait l'objet d'un examen minutieux, et le provisionnement du risque a été durablement renforcé grâce à la constitution de provisions pour risques de défaillance et de réserves pour risques bancaires généraux ainsi que par l'augmentation du ducroire libre. De plus, par précaution, des provisions pour risques de défaillance latents ont été constituées.

Fonds propres et liquidité

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de 214,9 % au 31 décembre 2023 a très largement dépassé le minimum de 100 % requis selon les prescriptions légales et, en même temps, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) est également supérieur aux paramètres internes de gestion des risques et aux 100 % requis selon les prescriptions légales.

En comparaison annuelle, la Banque CIC a augmenté ses fonds propres pris en compte de CHF 28,6 millions, à CHF 849 millions. Afin de continuer à consolider nos fondements solides et de soutenir notre développement stratégique, aucune distribution de dividendes n'est prévue.

Résultats

Produits d'exploitation

La Banque CIC totalise CHF 185,6 millions de produits d'exploitation pour l'exercice 2023 contre CHF 190,6 millions en 2022, soit une baisse de 2,6 %.

Une nouvelle fois, cette performance repose principalement sur le bon résultat brut des **opérations d'intérêts** qui augmente de 27,9 % par rapport à l'exercice précédent, à CHF 149,0 millions. Le nombre élevé d'hypothèques à court terme a entraîné une hausse du résultat des opérations d'intérêts. En revanche, le refinancement hypothécaire est devenu plus coûteux étant donné que nos clients ont profité pour leur part de taux d'intérêt nettement supérieurs sur les produits de placement ou les opérations fiduciaires. Le résultat net des opérations d'intérêt est même en hausse par rapport à l'exercice précédent (+8,7 %).

En 2023, le résultat des **opérations de commissions et des prestations de services** de la banque a augmenté de 1,9 %, à CHF 43,4 millions. La majorité de ces revenus provient des opérations sur titres qui affichent une progression de CHF 1,9 million (6,8 %). Cette hausse a plus que compensé le recul des produits de commissions pour les opérations de crédit et les prestations de services.

Le résultat des **opérations de négoce** provient principalement des transactions en devises avec notre clientèle. Après des effets exceptionnels en 2022 qui avaient abouti à un excellent résultat, en 2023, le résultat des opérations de négoce s'est établi à CHF 26,0 millions.

Les autres résultats ordinaires ont diminué de 18,1 % par rapport à l'exercice précédent, à CHF 4,7 millions. Un bénéfice supplémentaire provenant de la vente d'une participation avait été réalisé en 2022.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation et les amortissements, ont augmenté de 7,4 %, à CHF 139,3 millions.

Les charges de personnel se sont accrues de 5,3 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à CHF 84,1 millions. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de l'effectif (+11,6 ETP en moyenne annuelle) ainsi que par les ajustements des salaires et des bonus.

Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 6,4 % (CHF 2,4 millions) par rapport à l'année précédente, en raison d'investissements dans des projets d'avenir ainsi que de hausses des prix. Nos collaboratrices et collaborateurs sont attentifs au développement durable et aux coûts.

Les amortissements affichent une hausse de CHF 3,1 millions pour s'établir à CHF 16,0 millions. Outre les amortissements ordinaires d'investissements dans l'infrastructure et les logiciels, les amortissements comprennent la décomptabilisation de la valeur comptable résiduelle d'amortissements immédiats passés ainsi que l'amortissement de solutions désactivées, ne faisant plus partie de la stratégie.

Provisionnement du risque

Dans le cadre d'une saine gestion du risque de crédit, des corrections de valeur nettes de CHF 37,4 millions ont été constituées au cours de l'année. En outre, par mesure de précaution, la réserve pour risques bancaires généraux a été augmentée de CHF 7,0 millions.

Bénéfice net

La Banque CIC a tiré profit de l'environnement favorable des taux d'intérêt, d'une gestion des coûts et des risques parfaitement maîtrisée. Le résultat opérationnel a diminué de CHF 15,7 millions par rapport à l'année précédente, pour s'établir à CHF 25,5 millions. Avec un bénéfice net de CHF 40,7 millions (+55,7 %), la Banque CIC a enregistré le meilleur résultat de son histoire malgré la constitution de réserves supplémentaires et le provisionnement du risque dans le contexte d'une année 2023 complexe.

Situation en matière de risques

Organe responsable de la haute direction, le Conseil d'administration approuve le concept général de gestion des risques applicable à l'ensemble de l'établissement et assume la responsabilité de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace ainsi que du pilotage des risques globaux. Il définit la politique de risque, y compris la propension et la tolérance au risque avec des limites concernant la capacité de risque et les principaux risques individuels, et la contrôle chaque année.

Le Comité de direction définit les procédures et les structures de la gestion des risques qui se basent sur les exigences réglementaires locales et les prescriptions du groupe Crédit Mutuel. La banque poursuit traditionnellement une politique de risque modérée et prudente. En raison de son activité qui s'étend à l'ensemble de la Suisse, les risques de crédit sont largement diversifiés et majoritairement garantis par un gage immobilier.

Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est délibérément maintenu à un niveau bas ; il est constamment surveillé et géré par des mesures de gestion du bilan appropriées. Des risques de marché sont assumés dans le cadre de la gestion des ordres des clients, mais n'ont pas entraîné de perte notable en 2023. Les strictes exigences internes concernant la liquidité et les fonds propres dépassent le niveau requis par la réglementation. Les risques opérationnels sont surveillés et minimisés grâce à une gestion documentée des processus. Les prêts à la clientèle se répartissent entre les clients institutionnels, la clientèle commerciale et la clientèle privée. Les prêts aux particuliers bénéficient généralement d'une couverture hypothécaire ou courante. La struc-

ture des prêts à la clientèle reflète la présence géographique et sectorielle de la banque et les spécificités économiques des régions dans lesquelles elle est active.

La solvabilité des clients est stable et la discipline de paiement reste à un niveau élevé. Sur le marché immobilier, les prix ont tendance à augmenter et nos clients ont amélioré leur position de risque par des amortissements continus. Nous accompagnons étroitement notre clientèle professionnelle et constatons qu'elle a globalement bien résisté dans un environnement économique difficile.

Personnel

La Banque CIC offre un environnement de travail dynamique et varié à des collaboratrices et collaborateurs ayant tous l'esprit d'entreprise. Grâce à des valeurs solides et à des conditions cadres claires, ces derniers bénéficient d'une grande flexibilité et ont la possibilité de participer activement au développement de la banque.

L'effectif a progressé à 427,5 équivalents temps plein à la fin de l'année (415,9 l'année précédente). La banque emploie quatre apprentis, qui sont pris en compte à 50 % dans l'effectif, conformément aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Le Conseil d'administration remercie le Comité de direction ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement, leur performance et leur action axée sur la création de valeur en 2023, année riche en défis. Grâce à tous, nous avons pu réaliser l'exercice sans avoir à restreindre notre offre et obtenir d'excellents résultats tant pour notre clientèle que pour notre banque.

Perspectives

Les prévisions, notamment celles émises par la Banque mondiale, laissent une nouvelle fois entrevoir un léger ralentissement de la croissance mondiale : 2,4 % pour 2024, contre 2,6 % en 2023. Cette évolution est à mettre sur le compte des taux d'intérêt élevés, des différentes crises à l'échelle mondiale et des investissements à un faible niveau.

La Banque nationale suisse est elle aussi d'avis que les perspectives seront ternes au cours des trimestres à

venir, malgré une baisse attendue des pressions inflationnistes. Après une croissance du PIB de quelque 1 % en 2023, la BNS table sur une augmentation comprise entre 0,5 et 1 % pour l'année en cours, allant de pair avec une légère hausse du taux de chômage ainsi qu'une baisse persistante de l'utilisation des capacités de production.

Partenaires commerciaux importants de la Suisse, la Chine et l'Allemagne souffrent actuellement d'un accès de faiblesse, ce qui se traduit pour la Suisse par une absence d'impulsions provenant du commerce extérieur.

En ce qui concerne les États-Unis, l'issue de l'élection présidentielle qui aura lieu en 2024 est très attendue.

La croissance des crédits a quelque peu ralenti en Suisse, tout comme la dynamique des prix, notamment dans le secteur de l'immobilier résidentiel.

Par conséquent, on peut également s'attendre à une évolution modérée en Suisse, en présence de facteurs d'incertitudes et de risques d'un affaiblissement de la conjoncture chez les principaux partenaires commerciaux étrangers.

La Banque CIC jouit d'un bon positionnement stratégique et entend se concentrer encore davantage sur les besoins de sa clientèle en s'appuyant sur la stratégie qu'elle a développée en 2023. Nous continuons d'investir aussi bien dans l'humain que dans la technologie afin de rester aussi à l'avenir un partenaire compétent, fiable et flexible pour nos clientes et clients.

En tant que filiale du groupe Crédit Mutuel, l'une des banques les mieux capitalisées et les plus stables d'Europe, nous réunissons toutes les conditions pour ce faire. Nous sommes déterminés à nous positionner encore mieux sur le marché suisse en soutien de l'économie suisse et de ses acteurs. Par conséquent, malgré l'incertitude actuelle, nous saisissons les opportunités avec confiance et évitons des risques avec engagement et compétence. C'est la raison pour laquelle, avec nos clientes et clients, nous abordons l'année 2024 avec un optimisme prudent.

Bilan

en 1 000 CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Actifs				
Liquidités		1 683 148	2 119 359	-436 211
Créances sur les banques		780 187	841 924	-61 737
Créances sur la clientèle	1	2 537 579	2 513 950	23 629
Créances hypothécaires	1	7 325 952	7 149 109	176 843
Opérations de négoce	2	3	3	-0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3	23 170	8 415	14 755
Immobilisations financières	4	150 905	116 825	34 080
Comptes de régularisation		27 495	17 672	9 823
Participations	5, 6	11 018	7 005	4 013
Immobilisations corporelles	7	36 436	43 673	-7 237
Autres actifs	8	77 056	158 117	-81 061
Total des actifs		12 652 949	12 976 052	-323 103
Total des créances subordonnées		-	110	-110
dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		-	-	-
Passifs				
Engagements envers les banques		2 639 667	1 577 571	1 062 096
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		7 965 221	9 481 153	-1 515 932
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3	43 921	56 869	-12 948
Obligations de caisse		31 997	39 113	-7 116
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	12	1 139 200	1 045 600	93 600
Comptes de régularisation		102 647	88 186	14 461
Autres passifs	8	19 406	12 327	7 079
Provisions	13	89 635	101 721	-12 086
Réserves pour risques bancaires généraux	13	82 500	75 500	7 000
Capital social	14	125 000	125 000	-
Réserve légale issue du capital		8 101	8 101	-
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		8 101	8 101	-
Réserve légale issue du bénéfice		29 200	29 200	-
Réserves facultatives issues du bénéfice		335 500	306 500	29 000
Bénéfice reporté		211	3 036	-2 825
Bénéfice		40 743	26 175	14 568
Total des passifs		12 652 949	12 976 052	-323 103
Total des engagements subordonnés		180 450	185 969	-5 519
dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		180 450	185 969	-5 519

Compte de résultat

en 1 000 CHF

Annexe

2023

2022

Variation

Résultat des opérations d'intérêts

Produits des intérêts et des escomptes	27	285 830	128 434	157 396
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		-0	-9	9
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		3 135	1 505	1 630
Charges d'intérêts	27	-139 989	-13 469	-126 520
Résultat brut des opérations d'intérêts		148 976	116 461	32 515
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-37 435	-13 892	-23 543
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		111 541	102 569	8 971

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		30 336	28 393	1 943
Produit des commissions sur les opérations de crédit		7 639	8 484	-845
Produit des commissions sur les autres prestations de service		8 069	8 701	-632
Charges de commissions		-2 666	-2 991	325
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		43 378	42 587	791

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	26	26 017	39 776	-13 759
--	----	---------------	--------	---------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	1 918	-1 918
Produits des participations		1 799	1 449	350
Résultat des immeubles		974	943	31
Autres produits ordinaires		1 900	1 395	505
Sous-total autres résultats ordinaires		4 673	5 705	-1 032

Charges d'exploitation

Charges de personnel	28	-84 087	-79 887	-4 199
Autres charges d'exploitation	29	-39 217	-36 863	-2 354
Sous-total charges d'exploitation		-123 305	-116 750	-6 554
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-16 035	-12 983	-3 052
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-20 797	-19 716	-1 081

Résultat opérationnel		25 473	41 188	-15 715
Produits extraordinaires	30	29 953	77	29 876
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	30	-7 000	-9 000	2 000
Impôts	31	-7 683	-6 090	-1 593
Bénéfice		40 743	26 175	14 568

**« Une banque entre-
prenante pour les
entrepreneurs. »**



Organisation

Au 1^{er} janvier 2024, la banque est organisée en cinq départements :

- CEO, Livia Moretti
- CBO, David Fusi
- CRO, Yves Aeschlimann
- CFO, Mirko Angelini
- COO, Matthias Kälin

Conseil d'administration

Au 1^{er} janvier 2024

Président	Éric Charpentier, Marcq-en-Barœul (France)
Vice-président	Roland Burger, Fribourg (Suisse)
Membres	Pierre Ahlborn, Mersch (Luxembourg) Jean-Albert Chaffard, Marcq-en-Barœul, (France) Roger H. Hartmann, Lausanne (Suisse) David Hérault, Paris (France) Sophie Maillard, Crans VD (Suisse) Thierry Marais, Paris (France) Florence Parly, Paris (France) Sabine Schimel, Paris (France)



Comité de direction

Présidente

Livia Moretti

Membres

David Fusi
Yves Aeschlimann
Mirko Angelini
Matthias Kälin



Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Responsable de la révision interne

Lukas Vogel

Groupe Crédit Mutuel

Stabilité financière grâce à une base solide

La Banque CIC appartient au Crédit Mutuel, l'un des plus importants groupes bancaires européens. Avec 8,9 millions de sociétaires et EUR 75 388 millions de capitaux propres, le Crédit Mutuel est l'une des banques les mieux capitalisées d'Europe. Plus de 84 500 collaborateurs gèrent plus de 37,8 millions de clients dans le monde.

Excellente capitalisation

Du fait de son organisation coopérative et grâce à son modèle d'affaires diversifié et résistant à la crise, le groupe Crédit Mutuel est l'une des banques les mieux capitalisées d'Europe et affiche année après année de bonnes notations. Dans un environnement économique qui se durcit, le groupe Crédit Mutuel a obtenu en 2023 de très bons résultats : développement commercial soutenu, efficacité opérationnelle et solidité financière confirmées. À 19,2 %, son ratio de solvabilité CET1 est le plus élevé des banques françaises.

Crédit Mutuel

Chiffres clés 2023

Bénéfice (résultat net part du groupe)	EUR 4 571 mio
Capitaux propres – part du groupe	EUR 75 388 mio
Ratio CET1	19,2 %
Clients	37,8 mio
Avoirs des clients – Épargne	EUR 1 090,7 mrd
Crédits aux clients	EUR 639,1 mrd
Collaborateurs	84 584

Notations au 31 décembre 2023

Standard & Poor's notes LT :

A + (dettes senior) perspective stable

« S'appuyer sur un groupe très solide est un atout maître pour atteindre nos objectifs de croissance. »





Historique

Fort ancrage en Suisse : une banque avec une histoire

Nous nous appuyons depuis toujours sur les piliers qui caractérisent la banque suisse : engagement, compétence et fiabilité. Créée il y a 150 ans par des entrepreneurs bâlois pour répondre aux besoins financiers des entrepreneurs de la région, la banque a ouvert ses premiers guichets au public dans la cité rhénane en 1909. Aujourd'hui, nous sommes présents sur l'ensemble du territoire suisse, où nous comptons plusieurs sites employant des collaboratrices et collaborateurs locaux et proposant une vaste gamme de prestations.

1871

Des entrepreneurs bâlois créent la Banque d'Alsace et de Lorraine (BAL).

1909

La BAL ouvre ses premiers guichets à Bâle.

1931

Du fait de sa reprise, la BAL devient une succursale du CIAL, Strasbourg.

1984

Création de la Banque CIAL (Suisse) SA, par transformation de la succursale du CIAL, Strasbourg.

2010

Nouvelle orientation de la banque employant quelque 250 collaboratrices et collaborateurs, les activités étant désormais axées sur l'accompagnement complet d'entrepreneurs et entreprises suisses.

2019

Le total du bilan franchit pour la première fois la barre des CHF 10 milliards et le nombre de collaboratrices et collaborateurs dépasse les 400. Avec CIC eLounge, la Banque CIC se positionne en tant que banque omnicanal proposant l'une des solutions d'e-banking les plus modernes.

2021

La Banque CIC fête ses 150 ans.

2023

Livia Moretti est CEO de la Banque CIC depuis le 1^{er} février. La Banque CIC présente sa nouvelle stratégie et ses ambitions de développement des quatre prochaines années le 28 novembre.



- **Générer de la croissance au profit de la Suisse et des Suisses.**



◀◀ Les banques jouent le rôle du cœur qui fait circuler l'argent dans le corps social de notre économie, ce qui lui permet de se développer. ▶▶



Rétrospective et perspectives des marchés

2023 paraît déjà bien loin et on s'en souviendra comme d'une année boursière riche en défis. Le rallye de fin d'année, en particulier, a créé une bonne surprise du côté des actions. Tout au long de l'année, les banques centrales ont défendu le scénario du « higher for longer », autrement dit des taux d'intérêt élevés pendant une période prolongée. Vers la fin 2023, certaines d'entre elles ont toutefois commencé à évoquer de possibles baisses des taux pour 2024, ce qui a redonné des ailes aux marchés obligataires et boursiers.

Les enjeux macroéconomiques sont restés omniprésents tout au long de l'année 2023. Partout dans le monde, les données publiées indiquent que la capacité de résistance de l'économie mondiale est en baisse et que les mesures prises par les banques centrales laissent des traces profondes. L'économie suisse, par exemple, a enregistré une stagnation en 2023. En cause : les problèmes de l'Allemagne, premier partenaire commercial de la Suisse, qui sont devenus de plus en plus évidents, ainsi que la faiblesse de l'économie chinoise qui a impacté les exportations industrielles. Le ralentissement de la croissance économique mondiale semble donc affecter également la Suisse.

Sur le front des obligations, les taux d'intérêt ont nettement fléchi au dernier trimestre suite à un recul plus marqué que prévu de l'inflation, lequel n'a pas manqué de faire naître des espoirs de baisses des taux. En conséquence, le marché obligataire suisse a enregistré une nette crois-

« La pression sur les banques centrales pour qu'elles baissent leurs taux directeurs va augmenter. »



Mario Geniale
Head Investments
de la Banque CIC (Suisse) SA

sance. Les marchés obligataires en Europe et aux États-Unis ont eux aussi profité de la pression moins importante sur les prix. Les interventions des banques centrales semblent donc avoir produit l'effet escompté.

Après que les banques centrales ont annoncé de premières baisses des taux d'intérêt en 2024, les marchés boursiers ont entamé leur rallye de fin d'année. L'indice boursier mondial (MSCI World) a enregistré des hausses à deux chiffres au dernier trimestre 2023, soulignant l'évolution positive de l'ensemble de l'année.

« Les risques macro-économiques augmentent, mais il y a aussi des opportunités à saisir. »



Luca Carrozzo
Chief Investment Officer
de la Banque CIC (Suisse) SA

Nous sommes d'avis que l'année 2024 comporte des risques que les investisseurs ne devraient pas sous-estimer. Aucune issue n'est malheureusement en vue pour les guerres en Ukraine ou au Proche-Orient, et les tensions en Extrême-Orient vont probablement perdurer. Par ailleurs, des élections sont prévues dans certains pays, avec de possibles répercussions au-delà des frontières des pays concernés, voire dans le monde entier.

Sur le plan macroéconomique, il faut tenir compte de la possibilité d'un atterrissage brutal aux États-Unis et d'une éventuelle récession dans l'Union européenne. Doivent également être pris en considération un ralentissement de la croissance en Chine et la vigueur persistante du franc suisse, laquelle freine le développement économique en Suisse.

Mais comme toujours dans ce genre de scénario, on peut aussi se montrer optimiste : les économies nationales pourraient s'avérer plus résilientes que prévu. De plus, les élections à venir pourraient avoir des retombées positives et entraîner une stabilisation de l'environnement économique.

Les banques centrales devront à nouveau soutenir davantage l'économie, ce qui fera émerger selon nous de nouvelles opportunités. Thomas Jordan, Christine Lagarde et leurs pairs procéderont à des baisses de taux cette année. La pression exercée par les acteurs économiques sur les banques centrales pour qu'elles réduisent leurs taux directeurs va augmenter en 2024. En outre, les programmes en faveur d'une production énergétique et d'une infrastructure durables ont un effet stimulant sur la conjoncture. Ils favorisent un développement plus durable tout en insufflant des impulsions à la croissance.

Nous sommes confiants que 2024 sera une bonne année boursière. Certes, les risques macroéconomiques augmentent, mais il y a aussi des opportunités à saisir.





« **Nous avons l'ambition de nous positionner comme la plus importante boutique < pure play > de crédit et services aux entreprises et entrepreneurs de Suisse.** »

Rapport financier

42	Bilan
43	Opérations hors bilan
44	Compte de résultat
45	Répartition du bénéfice
46	État des capitaux propres
47	Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque
48	Principes comptables et principes d'évaluation
51	Commentaires
54	Informations relatives au bilan
67	Informations relatives aux opérations hors bilan
68	Informations relatives au compte de résultat
72	Rapport de l'organe de révision
75	Ratios de fonds propres et de liquidité
77	Gouvernance d'entreprise

Bilan

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Actifs				
Liquidités		1 683 148	2 119 359	-436 211
Créances sur les banques		780 187	841 924	-61 737
Créances sur la clientèle	1	2 537 579	2 513 950	23 629
Créances hypothécaires	1	7 325 952	7 149 109	176 843
Opérations de négoce	2	3	3	-0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3	23 170	8 415	14 755
Immobilisations financières	4	150 905	116 825	34 080
Comptes de régularisation		27 495	17 672	9 823
Participations	5, 6	11 018	7 005	4 013
Immobilisations corporelles	7	36 436	43 673	-7 237
Autres actifs	8	77 056	158 117	-81 061
Total des actifs		12 652 949	12 976 052	-323 103
Total des créances subordonnées		-	110	-110
dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		-	-	-
Passifs				
Engagements envers les banques		2 639 667	1 577 571	1 062 096
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		7 965 221	9 481 153	-1 515 932
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3	43 921	56 869	-12 948
Obligations de caisse		31 997	39 113	-7 116
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	12	1 139 200	1 045 600	93 600
Comptes de régularisation		102 647	88 186	14 461
Autres passifs	8	19 406	12 327	7 079
Provisions	13	89 635	101 721	-12 086
Réserves pour risques bancaires généraux	13	82 500	75 500	7 000
Capital social	14	125 000	125 000	-
Réserve légale issue du capital		8 101	8 101	-
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		8 101	8 101	-
Réserve légale issue du bénéfice		29 200	29 200	-
Réserves facultatives issues du bénéfice		335 500	306 500	29 000
Bénéfice reporté		211	3 036	-2 825
Bénéfice		40 743	26 175	14 568
Total des passifs		12 652 949	12 976 052	-323 103
Total des engagements subordonnés		180 450	185 969	-5 519
dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		180 450	185 969	-5 519

Opérations hors bilan

en 1 000 CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Engagements conditionnels	1, 23	268 936	292 704	-23 768
Engagements irrévocables	1	546 916	614 451	-67 535
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	1	5 649	3 606	2 043
Crédits par engagement	1, 24	1 263	2 863	-1 600

Compte de résultat

en 1 000 CHF	Annexe	2023	2022	Variation
Résultat des opérations d'intérêts				
Produits des intérêts et des escomptes	27	285 830	128 434	157 396
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		-0	-9	9
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		3 135	1 505	1 630
Charges d'intérêts	27	-139 989	-13 469	-126 520
Résultat brut des opérations d'intérêts		148 976	116 461	32 515
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-37 435	-13 892	-23 543
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		111 541	102 569	8 971
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		30 336	28 393	1 943
Produit des commissions sur les opérations de crédit		7 639	8 484	-845
Produit des commissions sur les autres prestations de service		8 069	8 701	-632
Charges de commissions		-2 666	-2 991	325
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		43 378	42 587	791
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	26	26 017	39 776	-13 759
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	1 918	-1 918
Produits des participations		1 799	1 449	350
Résultat des immeubles		974	943	31
Autres produits ordinaires		1 900	1 395	505
Sous-total autres résultats ordinaires		4 673	5 705	-1 032
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	28	-84 087	-79 887	-4 199
Autres charges d'exploitation	29	-39 217	-36 863	-2 354
Sous-total charges d'exploitation		-123 305	-116 750	-6 554
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-16 035	-12 983	-3 052
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-20 797	-19 716	-1 081
Résultat opérationnel		25 473	41 188	-15 715
Produits extraordinaires	30	29 953	77	29 876
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	30	-7 000	-9 000	2 000
Impôts	31	-7 683	-6 090	-1 593
Bénéfice		40 743	26 175	14 568

Répartition du bénéfice

en 1 000 CHF	2023	2022	Variation
Bénéfice	40 743	26 175	14 568
Bénéfice reporté	211	3 036	-2 825
Bénéfice au bilan	40 954	29 211	11 743
Répartition du bénéfice			
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-3 346	-	-3 346
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-37 000	-29 000	-8 000
Report à nouveau	608	211	397

État des capitaux propres

en 1 000 CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2023	125 000	8 101	29 200	75 500	309 537	26 175	573 513
Augmentation / réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-
Autres apports / injections	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-
Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	7 000	-	-	7 000
Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	26 175	-26 175	-
Bénéfice / perte (résultat de la période)	-	-	-	-	-	40 743	40 743
Capitaux propres au 31.12.2023	125 000	8 101	29 200	82 500	335 712	40 743	621 256

Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Ayant son siège principal à Bâle avec des succursales à Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne*, Lugano, Neuchâtel, Sion et Zurich, la Banque CIC (Suisse) SA déploie ses activités en tant que banque universelle. L'activité de base inclut les opérations d'intérêts et les opérations de commissions. Ces deux secteurs d'activité contribuent largement au succès de la banque. La Banque CIC (Suisse) SA concentre son activité sur la clientèle suisse et le marché local.

Opérations au bilan

En sa qualité de banque universelle, la Banque CIC (Suisse) SA attache une grande importance aux opérations au bilan. Les prêts à la clientèle sont octroyés d'une part sur base couverte contre un gage immobilier ou d'autres garanties bancaires usuelles et, d'autre part, en blanc sous la forme de crédits commerciaux. Les prêts sont en grande partie constitués de crédits garantis par des gages immobiliers. Il s'agit principalement de financements de biens à usage d'habitation, situés dans les rayons d'activité des sites.

Opérations de commissions et de prestations de services, opérations de négoce

Les opérations de commissions et de prestations de services comprennent la gestion de fortune et le conseil en placement, les opérations d'émission, l'exécution d'ordres de bourse en Suisse et à l'étranger, les placements fiduciaires, le trafic des paiements, les opérations documentaires, le Corporate Finance et le Factoring. Dans le domaine de la gestion de fortune numérique, la banque propose des prestations intégrées de développement, d'exploitation et de conseil en tant que prestataire de services et banque dépositaire. Les transactions sur titres et sur devises pour des tiers ou pour compte propre dans les opérations de négoce complètent l'offre de prestations. La Banque CIC (Suisse) SA est membre de SIX.

Autres secteurs d'activité

La banque détient un portefeuille de titres regroupant essentiellement des papiers-valeurs à revenu fixe dans le but principal d'assurer la liquidité. Dans le domaine de la gestion actif-passif, des swaps de taux d'intérêt sont utilisés afin de couvrir les risques liés aux taux d'intérêt. La banque exerce ses activités dans des locaux qui lui appartiennent ainsi que, en majeure partie, dans des locaux qu'elle loue.

* La clientèle de la succursale de Lucerne est suivie depuis début 2024 par la succursale de Zurich.

Principes comptables et principes d'évaluation

Type de clôture

Les principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes au Code des obligations, à la législation bancaire, aux dispositions statutaires ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

En conformité avec l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) applicable et avec la Circulaire 2020/1 « Comptabilité – banques » de la FINMA, la Banque CIC (Suisse) SA établit un bouclage individuel statutaire avec présentation fiable.

Saisie des opérations et présentation au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées selon les principes indiqués ci-après. Les opérations figurant au bilan sont portées au bilan à la date de conclusion et ne sont pas gérées comme des opérations hors bilan jusqu'à la date d'exécution, respectivement de valeur.

Les positions détaillées des postes du bilan sont en principe évaluées séparément.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées aux cours du jour respectif. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les positions en monnaies étrangères évaluées en fonction de leurs coûts historiques sont converties au cours de change historique. Les gains et pertes de cours résultant de cette évaluation sont comptabilisés à la position « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Cours des principales monnaies étrangères :

		au 31.12.2023	au 31.12.2022
EUR	1 EUR = CHF	0,9288	0,9875
USD	1 USD = CHF	0,8397	0,9228
GBP	1 GBP = CHF	1,0709	1,1150
JPY	100 JPY = CHF	0,5957	0,7025

Liquidités, engagements envers les banques, engagements résultant des dépôts de la clientèle

L'enregistrement au bilan est effectué sur base de la valeur nominale.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'enregistrement au bilan est effectué sur base de la valeur nominale moins les corrections de valeur nécessaires. Dans le bilan, les corrections de valeur sont imputées directement sur le poste d'actif et dans le compte de résultat au poste « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Pour les créances compromises, jugées partiellement ou totalement irrécouvrables, ou celles faisant l'objet d'un abandon, il est procédé à une extourne comptable par le débit des comptes de provisions concernés.

Créances et engagements résultant des opérations de financement de titres

Les titres acquis avec une obligation de vente (opérations de prise en pension) et les titres vendus avec une obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale du dépôt en espèces reçu ou donné.

Opérations de négoce

Les positions en devises, titres et métaux précieux détenus à court terme aux propres risques de la banque sont évalués au cours du marché à la date d'arrêt du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées à une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes de cours résultant des évaluations de positions sont imputés au compte « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les intérêts et dividendes générés sont comptabilisés au compte « Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce ». Les coûts de refinancement des opérations de négoce sont imputés aux « Charges d'intérêts ».

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés aussi bien dans le cadre de la gestion actif-passif, pour la gestion des actifs et passifs du bilan sous l'angle des risques de taux d'intérêt et de change, que dans le négoce de devises et de titres pour propre compte et pour compte de tiers.

Opérations de négoce

Les instruments financiers dérivés sont évalués à « la juste valeur » et constituent des opérations de négoce. Les valeurs de remplacement au titre des opérations de négoce sont portées au bilan, dans le poste d'actif « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés » ou le poste de passif « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés ». Le résultat d'évaluation est enregistré dans le compte de résultat au poste « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Les opérations de couverture sont enregistrées de manière analogue à l'opération de base couverte. Les gains résultant de la couverture sont imputés au même poste du compte de résultat que les profits correspondants de l'opération couverte. Le résultat d'évaluation des instruments de couverture doit être saisi dans le compte de compensation, dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'est comptabilisée. Le solde net du compte de compensation est présenté au poste « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Si le résultat de l'opération de couverture excède celui de l'opération de base couverte, l'opération de couverture est jugée inefficace. La partie excédentaire de l'instrument dérivé est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance productifs d'intérêts à taux fixe, les titres d'emprunts convertibles et d'emprunts à options ainsi que les parts dans des fonds de placement hors portefeuille de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, pour autant qu'ils ne soient pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

sont évalués selon la « Accrual Method ». L'agio ou le disagio éventuel est inscrit au bilan et réparti sur l'ensemble de la période à courir jusqu'à la date d'échéance. Les gains de cours réalisés au titre des ventes anticipées sont également régularisés sur l'ensemble de la période. Les éventuelles corrections de valeur des immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse s'effectuent pour solde via les postes du compte de résultat « Autres produits ordinaires » et « Autres charges ordinaires », ces immobilisations financières pouvant au maximum bénéficier d'une plus-value à concurrence de leur valeur d'acquisition.

L'évaluation des immeubles repris suite à des opérations de crédit et destinés à la revente s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au maximum à la valeur d'acquisition ou à la valeur de liquidation éventuellement moins élevée. Le bénéfice réalisé sur les ventes correspond à la différence entre la valeur comptable et le prix de vente. Il fait l'objet d'une comptabilisation au compte « Résultat des aliénations d'immobilisations financières ».

Participations

Les participations détenues dans des sociétés tierces avec l'objectif de les conserver durablement ainsi que les participations dans des entreprises collectives ayant un caractère d'infrastructure sont comptabilisées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La valeur des participations est contrôlée à chaque date d'arrêté du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, aménagements dans des immeubles de tiers, logiciels informatiques développés en interne et acquis à part, les autres immobilisations corporelles, ainsi que les immobilisations corporelles en leasing sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles. L'évaluation s'effectue aux coûts d'acquisition plus les investissements générateurs de plus-value, moins les amortissements linéaires à réaliser sur la durée d'utilisation. La durée d'utilisation estimée maximale est de 50 ans pour les immeubles, de 15 ans respectivement la durée résiduelle du bail pour les aménagements dans

des immeubles de tiers, de cinq ans pour les investissements informatiques, de dix ans pour les logiciels informatiques et de huit ans pour les autres immobilisations corporelles, s'ils sont utilisés pendant plus d'un exercice comptable et s'ils dépassent la limite d'activation de CHF 10 000. La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée à chaque date d'arrêté du bilan.

Selon les dispositions cantonales, la méthode des amortissements immédiats peut s'appliquer. Ils représentent 80 % de la valeur d'acquisition l'année d'acquisition. La valeur comptable résiduelle est amortie au plus tôt dans la cinquième année.

Les gains résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont enregistrés sous le compte « Produits extraordinaires » et les pertes réalisées sont comptabilisées sous la position « Charges extraordinaires ».

Obligations de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs de la Banque CIC (Suisse) SA sont assurés auprès de la Caisse de pension de la Banque CIC (Suisse) SA dans le cadre de la LPP et pour certains éléments de salaire dépassant la limite LPP. Les engagements de prévoyance et les avoirs servant de couverture sont imputés à des fondations juridiquement indépendantes. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance s'effectuent selon les prescriptions légales, les actes de fondation et les règlements de prévoyance en vigueur. Les plans de prévoyance de la Banque CIC (Suisse) SA reposent sur le système de la primauté des cotisations. Les contributions de l'employeur au titre de ces plans de prévoyance sont incluses dans les charges de personnel.

Impôts

La banque répartit dans les comptes de régularisation les impôts restant dus au titre des exercices antérieurs ainsi que les impôts sur le résultat de la période sous revue et sur le capital imposable.

Provisions

Tous les risques décelables font l'objet de corrections de valeur et de constitutions de provisions, en application du principe de prudence. Les corrections de valeur pour risques de défaillance dans les opérations d'intérêts sont présentées directement sous forme de position négative dans les actifs correspondants. Les provisions constituées sur d'autres types de risques sont présentées dans le compte de résultat via le poste « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes » et au compte « Provisions » du bilan.

Les provisions sont dissoutes par le compte de résultat, si elles ne sont plus requises d'un point de vue économique et ne peuvent pas être utilisées pour d'autres besoins similaires. Les « Autres provisions » peuvent inclure des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les « Réserves pour risques bancaires généraux » sont assimilées aux fonds propres et sont imposables. La constitution et la dissolution sont comptabilisées via le poste « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » du compte de résultat.

Opérations hors bilan

Elles sont publiées hors bilan à leur valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions portées au passif, en application du principe de prudence.

Modification des principes de comptabilisation et d'évaluation

Il n'y a eu aucune modification des principes comptables et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

Commentaires

Commentaires concernant la gestion des risques, particulièrement au niveau du traitement des risques de crédit, des risques de marché et autres risques.

Évaluation des risques par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque CIC (Suisse) SA détermine l'appétence au risque de la banque et se renseigne chaque trimestre sur les principaux risques de la banque. Les services spécialisés dont l'intervention est requise ainsi que le Comité de direction de la banque sont impliqués dans l'analyse des risques. L'évaluation se base sur les limites fixées dans le cadre de gestion des risques, la ventilation des risques et les fonds propres utilisés pour les risques de crédit, sur l'utilisation des limites et des scénarios de stress pour les risques de marché, sur un système de limites prédéfini et des scénarios de liquidité pour les risques de liquidité ainsi que sur l'inventaire des risques internes à la banque pour les risques opérationnels. Les contrôles internes, les mesures pour réduire les risques et le reporting font partie de la gestion des risques. La surveillance et l'évaluation permanentes des risques significatifs de même que la saisie correcte de leurs répercussions dans la comptabilité financière sont garanties par des contrôles internes. Le Conseil d'administration détermine la tolérance aux risques sur la base de l'évaluation des risques. Les instruments et limites utilisés sont contrôlés et des mesures éventuelles sont définies.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration réexamine chaque année la pertinence de l'appétence au risque. Il définit le niveau des risques que la banque est disposée à prendre et attribue au Comité de direction les compétences requises. Pour chacune des catégories de risque mentionnées ci-après, des organes indépendants assument la gestion et le contrôle des risques. La Direction des risques est responsable de la gestion des risques. Elle est dirigée par le Chief Risk Officer qui est aussi membre du Comité de direction. Le secteur Contrôle permanent est subordonné au Chief Risk Officer et vérifie le respect des limites fixées. Il est en outre chargé d'établir des rapports sur la situation en matière de risque à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration.

Risques de crédit

Le risque de crédit décrit le risque de dépréciation susceptible de découler, pour la banque, des insolvabilités ou des dégradations de la solvabilité de ses débiteurs. L'activité de crédit de la banque se fonde sur l'appétence au risque déterminée par le Conseil d'administration. Celle-ci définit les conditions d'octroi des crédits et en règle la surveillance. Elle est complétée par des directives du Comité de direction, qui sont régulièrement contrôlées et mises à jour. Les risques de crédit sont limités par des exigences de qualité, par la répartition des risques ainsi que par la constitution de marges de couverture. L'organisation des compétences pour l'autorisation des crédits, lors de laquelle la solvabilité et la capacité d'endettement des débiteurs sont jugées selon des critères uniformes, est basée sur la notion de risque. Les compétences en matière de crédit se basent sur la solvabilité du débiteur, la qualité des sûretés ainsi que le volume de l'engagement global. En fonction des garanties y afférentes et de l'engagement global, les crédits sont contrôlés périodiquement et soumis à l'approbation des instances compétentes. Le montant maximal possible des prêts hypothécaires est fonction des valeurs d'avance retenues par la banque et de la capacité du client à assumer le service de la dette. Les risques de crédit sont surveillés à l'aide d'un système de limites.

Risques de marché

Le risque de marché décrit le risque de dépréciations susceptibles de découler des fluctuations des prix du marché, des taux d'intérêt, des actions, des devises ou des matières premières (métaux précieux). Les risques de taux d'intérêt inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont gérés par le Comité de direction. La gestion de ce type de risque s'effectue sur la base d'analyses de sensibilité et de pronostics de taux. Les instruments de couverture utilisés sont uniquement des swaps de taux d'intérêt. Les limites sont fixées en tenant compte des implications sur les produits d'intérêts et de l'impact sur les fonds propres. Afin de mesurer le respect des limites pour le risque de changement de taux d'intérêt, la banque utilise un outil informatique ALM. Les risques de taux d'intérêt sont constamment surveillés et évalués.

Les autres risques de marché (essentiellement risques de change) sont maîtrisés à l'aide de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles quotidiens.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité décrit le risque de voir la banque ne pas pouvoir se refinancer ou satisfaire à ses obligations de paiement ou seulement à des conditions moins favorables. Des engagements de capitaux incohérents, des paiements reçus en retard, des sorties de paiements inattendues et des marchés illiquides sont considérés comme déclencheurs de ce risque. Les risques sont gérés par différents services et surveillés selon les dispositions de la loi sur les banques. La négociabilité des positions pour compte propre de la banque ainsi que leur éligibilité à la mise en pension sont régulièrement surveillées.

Risques opérationnels

Le risque opérationnel inclut un risque de pertes induit par l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou par des événements externes. La mesure, la gestion et le pilotage des risques opérationnels sont assurés au moyen d'un processus prédéfini. Des règlements et directives portant sur l'organisation, les processus et le contrôle permettent de limiter les risques opérationnels. La gestion de ces risques s'effectue sur la base de mesures définies. La responsabilité pour les risques opérationnels incombe aux départements. Le Contrôle permanent effectue une gestion systématique ainsi qu'une surveillance et une évaluation régulières des risques opérationnels. Les pertes réalisées sont communiquées régulièrement sous une forme standardisée au Comité de direction et au Conseil d'administration. Les recommandations relatives aux constatations faites aident le Comité de direction à mettre en place des mesures efficaces afin de régulariser des erreurs et des points faibles.

Risques de Compliance et risques juridiques

La Compliance vise à assurer la conformité de l'activité avec les normes juridiques, les prescriptions de la banque et l'éthique. Le service Conformité garantit le respect, par la banque, des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence applicables. Il veille en outre à l'adaptation des directives

et règlements aux nouvelles dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à leur respect. De son côté, le service juridique structure les contrats sur cette base et se charge en premier lieu de l'application des règles juridiques et de leur mise en œuvre concluante.

Commentaire concernant les méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur

La solvabilité de toutes les clientes et tous les clients est analysée au moyen du système de rating « Credit Master » de la société RSN Risk Solution Network AG, qui est complété par des critères dits « soft factors » (analyse de marché et de produit, appréciation du management, etc.). La surveillance des risques de défaillance est assurée tout au long de la durée du crédit par une analyse régulière des engagements. Les créances compromises, c'est-à-dire les créances et les intérêts y afférents (y compris intérêts courus) pour lesquels il existe un risque imminent ou latent de non-performance de la part du débiteur, font l'objet d'une évaluation individuelle conformément à la Circ.-FINMA 2020/1 (point 14 ss.) et la dépréciation est couverte par des corrections de valeur individuelles selon le principe de prudence. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés, sont traitées selon les mêmes principes. Les intérêts demeurés impayés au-delà de 90 jours sont considérés comme étant en souffrance. Ils font l'objet de corrections de valeur individuelles. Les dépréciations de créances sont calculées sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et la valeur estimée de réalisation en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net résultant de la réalisation d'éventuelles sûretés rattachées. Par mesure de prudence et en se fondant sur l'expérience, des corrections de valeur pour risques de défaillance latents sont constituées pour un montant de 0,1 % des prêts, avec notation de transaction 8-10, pour des événements qui se sont déjà produits au moment de l'établissement des comptes annuels, pour lesquels des pertes sont à prévoir mais ne peuvent pas encore être affectées à des emprunteurs définis. Les corrections de valeur et les provisions sont réexaminées et réajustées régulièrement.

Commentaires concernant l'évaluation des sûretés de crédit, en particulier les critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs d'avance

L'évaluation des immeubles est réglementée par des directives qui s'appliquent impérativement aussi bien aux experts internes qu'externes à la banque. La « valeur vénale », sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Objet habité par son propriétaire : valeur réelle
- Objet de rendement : valeur de rendement
- Objet commercial et industriel utilisé par son propriétaire : valeur d'aliénation réalisable sur le marché ou valeur d'usage (objet à considérer comme outil de travail)
- Terrain à bâtir : valeur du marché selon l'utilisation prévue

La banque utilise des modèles d'évaluation indépendants qui lui permettent de contrôler la plausibilité des estimations calculées ou retenues. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques dont le rythme dépend du type de couverture. Les crédits lombard sont couverts par des avoirs en compte, des placements à terme fixe, des placements fiduciaires et des titres, la valeur brute des couvertures correspondant à la valeur du marché. Les valeurs d'avance des crédits lombard sont fixées sur la base de différents critères, en fonction du risque. Les critères incluent notamment la liquidité, la diversification du portefeuille et les notations des placements. Les limites d'avance pour les différentes sûretés sont détaillées dans les directives.

Commentaires concernant la politique d'affaires lors du recours à des instruments financiers dérivés, y compris hedge accounting

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour le négoce pour compte propre et pour la clientèle ainsi qu'à des fins de couverture, et réalise aussi bien des transactions hors bourse (OTC) que des transactions négociées en bourse. La banque utilise le hedge accounting principalement en relation avec les risques de fluctuation des taux résultant des créances et des engagements sensibles aux taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Les transac-

tions convenues contractuellement pour le compte de clients, les immobilisations financières et les financements externes sont qualifiés d'opérations de base à garantir. Des instruments financiers dérivés appropriés sont utilisés pour la couverture. Les positions sensibles aux taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire sont principalement couvertes à l'aide de macro-couvertures. Certains engagements ou certaines créances de clients sensibles aux taux d'intérêt, choisis et clairement désignés, sont garantis par des micro-couvertures, séparément ou en tant que groupe. La banque optimise l'exposition globale sur la base d'analyses de sensibilité prospectives, dans le respect des prescriptions de la politique de risque. La banque documente les rapports de couverture, les buts et stratégies de l'opération de couverture lors de la conclusion. Les opérations de couverture sont conclues exclusivement avec des contreparties externes.

Une vérification de l'efficacité est opérée périodiquement. Une couverture est jugée très efficace si les critères suivants sont principalement remplis :

- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les modifications de valeur de l'opération de base et de l'opération de couverture sont contraires dans l'optique du risque couvert.
- La modification de valeur des opérations de couverture n'excède pas la modification de valeur des opérations de base au-delà de la valeur seuil.

Dès que les critères concernant l'efficacité ne sont plus remplis, l'effet de la partie inefficace est comptabilisé dans le résultat des opérations de négoce. Pour l'exercice 2023, toutes les opérations de couverture ont rempli les critères d'efficacité.

Commentaire concernant les événements significatifs survenus après la date d'arrêté du bilan

Après la date d'arrêté du bilan, il n'est survenu aucun événement extraordinaire qui aurait eu une incidence significative sur la situation de la Banque CIC (Suisse) SA pour l'exercice sous revue, que ce soit au niveau de ses avoirs, de ses finances ou de ses résultats.

Informations relatives au bilan

1. Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

en 1 000 CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	231 857	1 048 452	1 304 899	2 585 208
Créances hypothécaires	7 355 953	–	–	7 355 953
Immeubles d'habitation	5 493 673	–	–	5 493 673
Immeubles commerciaux	894 696	–	–	894 696
Immeubles artisanaux et industriels	925 958	–	–	925 958
Autres	41 626	–	–	41 626
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2023	7 587 811	1 048 452	1 304 899	9 941 162
Total au 31.12.2022	7 428 177	1 101 459	1 169 095	9 698 731
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2023	7 557 810	1 048 452	1 257 270	9 863 532
Total au 31.12.2022	7 397 136	1 101 459	1 164 464	9 663 059
Hors bilan				
Engagements conditionnels	1 349	121 674	145 913	268 936
Engagements irrévocables	840	94 159	451 917	546 916
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	5 649	5 649
Crédits par engagements	–	–	1 263	1 263
Total au 31.12.2023	2 189	215 833	604 742	822 764
Total au 31.12.2022	14 887	275 400	623 337	913 624

en 1 000 CHF	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés		Corrections de valeur individuelles
		Montant net		
Créances compromises				
Au 31.12.2023	165 748	87 015	78 733	78 733
Au 31.12.2022	123 223	87 710	35 513	35 513

Le montant net des créances compromises a augmenté de CHF 43 millions par rapport à l'année précédente. Cette variation est essentiellement due à des engagements de crédit liés spécifiques pour lesquels les débiteurs se sont retrouvés en difficulté au cours de l'année sous revue.

2. Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur

en 1 000 CHF

31.12.2023

31.12.2022

Opérations de négoce (actifs)

Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	–	–
dont cotés	–	–
Titres de participation	–	–
Métaux précieux et matières premières	3	3
Autres actifs du négoce	–	–
Total	3	3
Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–

3. Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en 1 000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps	1 652	837	22 500	17 773	12 878	490 500
Devises						
Contrats à terme	2 758	1 884	118 613	–	–	–
Swaps combinés d'intérêts et de devises	908	19 629	498 644	–	8 662	214 942
Options (OTC)	79	31	14 167	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2023	5 397	22 381	653 924	17 773	21 540	705 442
Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	5 397	22 381		17 773	21 540	
Total au 31.12.2022	4 983	25 644	1 305 582	3 432	31 225	1 150 875
Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	4 983	25 644		3 432	31 225	
		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives		
Total après prise en compte des contrats de netting (valeurs cumulées) au 31.12.2023		23 170		43 921		
Total au 31.12.2022		8 415		56 869		

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	Banques et maisons de titres	19 521	Autres clients	3 649
---	---	------------------------------	--------	----------------	-------

4. Répartition des immobilisations financières

en 1 000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Immobilisations financières				
Titres de créance	150 808	116 728	148 031	110 842
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	150 808	116 728	148 031	110 842
dont destinés à la revente	–	–	–	–
Titres de participation	97	97	28 342	28 342
dont participations qualifiées ¹	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles et marchandises repris lors des opérations de crédit et destinés à la vente	–	–	–	–
Cryptomonnaies	–	–	–	–
Total	150 905	116 825	176 373	139 184
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	145 808	111 727	–	–

La banque ne dispose pas de titres de participation propres dans les immobilisations financières.

¹ En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation

	Aaa – Aa3	A1 – A3	Baa1 – Baa3	Ba1 – B3	Inférieur à B3	Sans notation
Titres de créance : valeurs comptables	145 808	5 000	–	–	–	–

Les notations indiquées proviennent de Moody's ou Standard & Poor's.

5. Présentation des participations

en 1 000 CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable 31.12.2022	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable 31.12.2023
Participations non évaluées selon la méthode de la mise en équivalence, sans valeur boursière	7 005	–	7 005	4 015	–2	–	11 018
Total des participations	7 005	–	7 005	4 015	–2	–	11 018

6. Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social	31.12.2023		
			Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe
Cruise Invest Capital GP SA en liquidation Bâle	Société financière	100	75,00	75,00	Oui
ICM Finance SA in Liquidation, Bâle	Société financière	100	100,00	100,00	Oui

7. Présentation des immobilisations corporelles

en 1 000 CHF

	2023							Valeur comptable 31.12.2023
	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	Change- ment d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	
Immeubles à l'usage de la banque	6 744	-4 314	2 430	-	-	-	-82	2 348
Aménagements dans des immeubles de tiers	7 328	-4 044	3 284	-	143	-	-736	2 691
Logiciels développés à l'interne et acquis séparément	80 102	-48 760	31 342	-	7 120	-	-12 899	25 563
Autres immobilisations corporelles	17 188	-10 571	6 617	-	1 535	-	-2 318	5 834
Autres immobilisations corporelles en « leasing » financier	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisa- tions corporelles	111 362	-67 689	43 673	-	8 798	-	-16 035	36 436

Les méthodes d'amortissement et les fourchettes utilisées pour la durée d'utilisation sont expliquées dans les principes comptables et principes d'évaluation.

8. Répartition des autres actifs et autres passifs

en 1 000 CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Compte de compensation	-	31 974	578	-
Paiements anticipés d'impôts	73 526	123 624	-	-
Comptes d'ordre	1 654	1 354	7 762	9 047
Impôts indirects	1 876	1 165	11 066	3 280
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	-	-	-	-
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	-	-	-	-
Badwill	-	-	-	-
Total	77 056	158 117	19 406	12 327

9. Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

en 1 000 CHF	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis / cédés		
Compte nostro, garantie des dépôts	6 736	6 736
Créances résultant de papiers monétaires	–	–
Propres titres pour la BNS	29 659	29 659
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts sur lettres de gage	2 027 675	1 298 688
Actifs sous réserve de propriété	–	–
Total	2 064 070	1 335 083

10. Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

en 1 000 CHF	31.12.2023	31.12.2022
À la date d'arrêté du bilan, les avoirs en comptes courants et placements des institutions de prévoyance du personnel de la Banque CIC (Suisse) SA s'élevaient à :	23 300	29 389

11. Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

L'année précédente, la banque a entièrement dissous les réserves de contributions de l'employeur constituées. La dissolution de ces réserves a allégé les charges de personnel.

en 1 000 CHF	31.12.2023	31.12.2022
RCE sans renonciation d'utilisation auprès de l'institution de prévoyance	–	–
Influence des réserves de contributions de l'employeur sur les charges de personnel	–	–1 201

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

en 1 000 CHF	Excédent / insuffisance de couverture 31.12.2023	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2023	31.12.2022			2023	2022
Institutions de pré- voyance avec excédent	–	–	–	–	9 143	9 143	7 712

Le taux de couverture prévisionnel au 31.12.2023 pour la Caisse de pension de la Banque CIC (Suisse) SA est de 105 %. Les chiffres définitifs au 31.12.2023 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du rapport annuel. Le taux de couverture définitif de la Caisse de pension de la Banque CIC (Suisse) SA au 31.12.2022 était de 103 %.

12. Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

Émetteur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant dû en 1 000 CHF	
			31.12.2023	31.12.2022
Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire	0,68%	2024 – 2036	1 139 200	1 045 600

Par année d'échéance

en 1 000 CHF	2024	2025	2026	2027	2028	Après 2028	Total
	122 500	49 000	62 100	145 300	220 100	540 200	1 139 200

13. Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en 1 000 CHF

	2023							État 31.12.2023
	État 31.12.2022	Utilisations conformes au but	Reclassifica- tions	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	
Provisions pour engage- ments de prévoyance	622	-127	-	-	-	-	-	495
Autres provisions ¹	101 099	-2 542	-	-	-	21 001	-30 418	89 140
Total des provisions	101 721	-2 668	-	-	-	21 001	-30 418	89 635
Réserves pour risques bancaires généraux²	75 500	-	-	-	-	7 000	-	82 500
Corrections de valeur pour risques de défaut- lance et risques pays	36 353	-1 862	139	0	-1 713	49 695	-3 439	79 173
Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	35 513	-1 862	139	0	-1 713	49 695	-3 039	78 733
Dont corrections de valeur pour risques latents	840	-	-	-	-	-	-400	440

¹ La Banque CIC (Suisse) SA peut, dans le cadre de ses activités ordinaires, être impliquée dans diverses procédures politiques et juridiques. Pour faire face aux obligations et aux frais potentiels pouvant en résulter et pouvant être estimés, des provisions sont constituées. Pour le calcul des provisions, nous tenons compte des incertitudes existant par nature et des marges d'interprétation des faits en procédant à des hypothèses.

² Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées.

14. Présentation du capital social

en 1 000 CHF

	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
dont libéré	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000

La banque ne dispose ni de capital autorisé ni de capital conditionnel.

15. Indication des créances et engagements envers les parties liées

en 1 000 CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Participants qualifiés	619 183	418 308	2 302 955	978 532
Sociétés du groupe	–	–	–	–
Sociétés liées	1 421	2 247	50 757	30 572
Organes de la société	1 259	10 004	2 025	4 153
Autres parties liées	–	–	–	–

Transactions avec des personnes morales et physiques liées

Les opérations effectuées avec des personnes liées sont traitées aux conditions usuelles du marché. Les refinancements nécessaires sur les marchés financiers sont opérés auprès du Crédit Mutuel. Les placements monétaires à court terme sont généralement effectués auprès de banques au sein du Crédit Mutuel. Pour ces placements à l'intérieur du groupe, les conditions d'intérêt sont identiques à celles appliquées à des tiers sur le marché.

Les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction ainsi que les personnes (physiques) qui leur sont liées bénéficient pour leurs transactions (opérations de titres, trafic des paiements, obtention de crédits et rémunération de fonds investis) des mêmes conditions préférentielles usuelles dans le secteur bancaire que les collaborateurs.

Indication relative aux opérations hors bilan

Les opérations hors bilan effectuées avec des parties liées sont également exécutées aux conditions usuelles du marché. Il s'agit d'engagements de couverture de crédit, de cautionnements, d'opérations fiduciaires et d'engagements de crédits irrévocables.

16. Indication des participants significatifs

en 1 000 CHF

	31.12.2023		31.12.2022	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote avec droit de vote				
Crédit Industriel et Commercial, Paris	125 000	100,00	125 000	100,00

La Banque CIC (Suisse) SA est filiale à 100 % du groupe bancaire français Crédit Industriel et Commercial (CIC), Paris. Le groupe CIC est lui-même majoritairement contrôlé par le groupe bancaire français Crédit Mutuel.

17. Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Actions propres

La Banque CIC (Suisse) SA ne possède pas de propres titres de participation.

Capital-actions

en 1 000 CHF

	31.12.2023		31.12.2022	
	Nombre de titres	Valeur nominale	Nombre de titres	Valeur nominale
Capital-actions	125 000	125 000	125 000	125 000
dont libéré	125 000	125 000	125 000	125 000
dont lié à des droits et restrictions particuliers	–	–	–	–

Il s'agit d'actions nominatives.

Réserves non distribuables

en 1 000 CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Montant non distribuable des réserves légales issues du capital	–	–
Montant non distribuable des réserves légales issues du bénéfice	29 200	29 200
Montant non distribuable des réserves facultatives issues du bénéfice	–	–
Total des réserves non distribuables	29 200	29 200

Indication relative aux transactions avec les participants en leur qualité de participants

Les transactions avec des participants sont réalisées selon des conditions usuelles de marché.

18. Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en 1000 CHF	À vue		Dénouçable		Échu			Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immo- bilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	1 676 412	6 736	–	–	–	–	–	1 683 148
Créances sur les banques	780 187	–	–	–	–	–	–	780 187
Créances sur la clientèle	865	309 342	1 290 412	626 038	231 906	79 016	–	2 537 579
Créances hypothécaires	147	302 475	645 931	2 154 170	3 578 667	644 562	–	7 325 952
Opérations de négoce	3	–	–	–	–	–	–	3
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	23 170	–	–	–	–	–	–	23 170
Immobilisations financières	97	–	9 200	13 333	118 649	9 626	–	150 905
Total au 31.12.2023	2 480 881	618 553	1 945 543	2 793 541	3 929 222	733 204	–	12 500 944
Total au 31.12.2022	2 895 343	561 089	1 716 490	2 873 853	3 813 700	889 110	–	12 749 585

Fonds étrangers / instruments financiers

Engagements envers les banques	151 907	336 820	314 840	287 211	1 148 164	400 725	–	2 639 667
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 431 949	2 043 958	2 659 547	732 199	94 568	3 000	–	7 965 221
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	43 921	–	–	–	–	–	–	43 921
Obligations de caisse	–	–	–	8 529	5 183	18 285	–	31 997
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	–	40 000	82 500	476 500	540 200	–	1 139 200
Total au 31.12.2023	2 627 777	2 380 778	3 014 387	1 110 439	1 724 415	962 210	–	11 820 006
Total au 31.12.2022	3 764 670	1 602 962	3 151 766	1 516 307	1 243 205	921 396	–	12 200 306

19. Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

en 1 000 CHF	31.12.2023			31.12.2022		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
Actifs						
Liquidités	1 683 148	–	1 683 148	2 119 359	–	2 119 359
Créances sur les banques	64 486	715 701	780 187	143 508	698 416	841 924
Créances sur la clientèle	1 983 028	554 551	2 537 579	1 896 345	617 605	2 513 950
Créances hypothécaires	7 259 055	66 897	7 325 952	7 073 699	75 410	7 149 109
Opérations de négoce	3	–	3	3	0	3
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	21 155	2 015	23 170	5 342	3 073	8 415
Immobilisations financières	28 945	121 960	150 905	18 966	97 859	116 825
Comptes de régularisation	23 455	4 040	27 495	15 738	1 934	17 672
Participations	11 018	–	11 018	7 003	2	7 005
Immobilisations corporelles	36 436	–	36 436	43 673	–	43 673
Autres actifs	56 725	20 331	77 056	149 357	8 760	158 117
Total des actifs	11 167 454	1 485 495	12 652 949	11 472 993	1 503 059	12 976 052
Passifs						
Engagements envers les banques	275 236	2 364 431	2 639 667	348 136	1 229 435	1 577 571
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	6 907 902	1 057 319	7 965 221	7 143 771	2 337 382	9 481 153
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	18 214	25 707	43 921	31 872	24 997	56 869
Obligations de caisse	31 997	–	31 997	39 113	–	39 113
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1 139 200	–	1 139 200	1 045 600	–	1 045 600
Comptes de régularisation	92 934	9 713	102 647	82 023	6 163	88 186
Autres passifs	19 320	86	19 406	10 644	1 683	12 327
Provisions	89 635	–	89 635	101 721	–	101 721
Réserves pour risques bancaires généraux	82 500	–	82 500	75 500	–	75 500
Capital social	125 000	–	125 000	125 000	–	125 000
Réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	8 101	–	8 101	8 101	–	8 101
Réserve légale issue du bénéfice	29 200	–	29 200	29 200	–	29 200
Réserves facultatives issues du bénéfice	335 500	–	335 500	306 500	–	306 500
Bénéfice reporté	211	–	211	3 036	–	3 036
Bénéfice	40 743	–	40 743	26 175	–	26 175
Total des passifs	9 195 693	3 457 256	12 652 949	9 376 392	3 599 660	12 976 052

20. Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

en 1000 CHF	31.12.2023		31.12.2022	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe	1 411 869	11,17	1 422 995	10,97
Amérique du nord	35 782	0,28	20 708	0,16
Asie	10 483	0,08	10 855	0,08
Zone caraïbe	24 092	0,19	44 592	0,34
Océanie	136	0,00	143	0,00
Afrique	544	0,00	4	0,00
Amérique latine	2 588	0,02	3 762	0,03
Total des actifs étrangers	1 485 494	11,74	1 503 059	11,58
Suisse	11 167 455	88,26	11 472 993	88,42
Total des actifs	12 652 949	100,00	12 976 052	100,00

21. Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

en 1000 CHF	Expositions nettes à l'étranger 31.12.2023		Expositions nettes à l'étranger 31.12.2022	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Moody's				
Aaa - Aa3	977 453	87,79	1 122 546	89,25
A1 - A3	38 882	3,49	21 488	1,71
Baa1 - Baa3	58 890	5,29	59 900	4,76
Ba1 - Ba3	8 449	0,76	6 096	0,48
B1 - B3	22	0,00	2 552	0,20
Caa1 - C	185	0,02	2 260	0,18
Sans notation	29 547	2,65	43 057	3,42
Total	1 113 428	100,00	1 257 899	100,00

22. Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

en 1 000 CHF

31.12.2023

	CHF	USD	EUR	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	1 681 738	221	1 099	90	1 683 148
Créances sur les banques	12 174	139 796	523 847	104 370	780 187
Créances sur la clientèle	1 582 577	115 592	823 574	15 836	2 537 579
Créances hypothécaires	7 265 098	–	60 854	–	7 325 952
Opérations de négoce	–	–	–	3	3
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	23 170	0	–	–	23 170
Immobilisations financières	38 853	58 026	54 026	–	150 905
Comptes de régularisation	23 295	760	3 399	41	27 495
Participations	11 018	–	–	–	11 018
Immobilisations corporelles	36 436	–	–	–	36 436
Autres actifs	76 956	2	98	0	77 056
Total des actifs bilantaires	10 751 315	314 397	1 466 897	120 340	12 652 949
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	57 505	313 743	431 576	31 288	834 112
Total des actifs	10 808 820	628 140	1 898 473	151 628	13 487 061

22. Présentation des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

en 1000 CHF	31.12.2023				
	CHF	USD	EUR	Autres	Total
Passifs					
Engagements envers les banques	2025 803	59 911	534 331	19 622	2 639 667
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	6 054 214	501 308	1 296 687	113 012	7 965 221
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	43 921	–	–	–	43 921
Obligations de caisse	31 997	–	–	–	31 997
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1 139 200	–	–	–	1 139 200
Comptes de régularisation	94 345	2 625	5 627	50	102 647
Autres passifs	19 035	103	267	1	19 406
Provisions	89 635	–	–	–	89 635
Réserves pour risques bancaires généraux	82 500	–	–	–	82 500
Capital social	125 000	–	–	–	125 000
Réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	8 101	–	–	–	8 101
Réserve légale issue du bénéfice	29 200	–	–	–	29 200
Réserves facultatives issues du bénéfice	335 500	–	–	–	335 500
Bénéfice reporté	211	–	–	–	211
Bénéfice	40 743	–	–	–	40 743
Total des passifs bilantaires	10 119 405	563 947	1 836 912	132 685	12 652 949
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	723 512	62 577	53 047	18 920	858 056
Total des passifs	10 842 917	626 524	1 889 959	151 605	13 511 005
Position nette par devise	-34 097	1 616	8 514	23	

Informations relatives aux opérations hors bilan

23. Répartition et commentaire des créances et engagements conditionnels

en 1 000 CHF	31.12.2023	31.12.2022
Engagements de couverture de crédit et similaires	34 457	64 775
Garanties de prestation de garantie et similaires	233 952	226 001
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	527	1 928
Total des engagements conditionnels	268 936	292 704
Autres créances conditionnelles	28 276	61 091
Total des créances conditionnelles	28 276	61 091

24. Répartition des crédits par engagement

en 1 000 CHF	31.12.2023	31.12.2022
Engagements résultant de paiements différés (« deferred payments »)	1 263	2 863
Total des crédits par engagement	1 263	2 863

25. Répartition des opérations fiduciaires

en 1 000 CHF	31.12.2023	31.12.2022
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	735 066	528 431
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	442 010	74 905
Total des opérations fiduciaires	1 177 076	603 336

Informations relatives au compte de résultat

26. Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

en 1 000 CHF	2023	2022
Répartition selon les secteurs d'activités		
Opérations de négoce combinées ¹	26 017	39 776
Total du résultat de négoce	26 017	39 776
Répartition selon les risques sous-jacents		
Résultat de négoce provenant des :		
Titres de participation (y compris fonds)	81	731
Devises	25 526	38 989
Matières premières et métaux précieux	410	56
Total du résultat de négoce	26 017	39 776
dont provenant de l'option de la juste valeur	–	–

¹ La Banque CIC (Suisse) SA ne tient pas de comptes par secteur.

27. Indication d'un produit de refinancement significatif dans le compte « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs

en 1 000 CHF	2023	2022
Produit de refinancement significatif dans le compte « Produits des intérêts et des escomptes »	–	–
Intérêts négatifs réduisant les produits d'intérêts	88	2 927
Intérêts négatifs réduisant les charges d'intérêts	851	9 630

28. Répartition des charges de personnel

en 1 000 CHF	2023	2022
Salaires	67 423	64 954
Charges sociales	5 136	4 995
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	9 143	7 712
Autres charges de personnel	2 385	2 226
Total des charges de personnel	84 087	79 887

29. Répartition des autres charges d'exploitation

en 1 000 CHF	2023	2022
Coût des locaux	7 992	8 324
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	19 428	18 230
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	550	319
Honoraires de la société d'audit	742	609
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	682	516
dont pour d'autres prestations de service	60	93
Autres charges d'exploitation	10 505	9 381
Total des autres charges d'exploitation	39 217	36 863

30. Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Réserves pour risques bancaires généraux

Dans l'année sous revue, des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de CHF 7 millions ont été constituées.

Dissolution de réserves latentes

Dans l'année sous revue, des réserves latentes à hauteur de CHF 30 millions ont été dissoutes.

31. Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en 1 000 CHF	2023	2022
Charges relatives aux impôts courants	7 683	6 090
Charges relatives aux impôts latents sur le revenu		
Total des charges relatives aux impôts	7 683	6 090
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	30,2%	14,8%

« Les chiffres
changent.
La fiabilité
reste. »





**KPMG AG**

Badenerstrasse 172

Case postale

CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31

kpmg.ch

**Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de
Banque CIC (Suisse) SA, Bâle****Rapport sur l'audit des comptes annuels****Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque CIC (Suisse) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (page 42 à 69) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à

ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG



Olivier Gauderon
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jérémy Koschenz
Expert-réviseur agréé

Zurich, 8 avril 2024

Ratios de fonds propres et de liquidité

en 1 000 CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)	621 080	573 337
Fonds propres de base (Tier1)	711 080	663 337
Fonds propres complémentaires (Tier2)	137 673	156 827
Fonds propres totaux	848 754	820 164

en 1 000 CHF

Positions pondérées en fonction des risques (RWA)		
RWA	5 801 952	5 754 284
Exigences minimales de fonds propres	464 156	460 343

(en % des RWA)

Ratios de fonds propres basés sur les risques		
Ratio CET1	10,7%	10,0%
Ratio de fonds propres de base	12,3%	11,5%
Ratio de fonds propres globaux	14,6%	14,3%

(en % des RWA)

Exigences en volants en CET1		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019)	2,5%	2,5%
Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0,9%	0,9%
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu des dispositions de la FINMA	0,8%	0,5%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle en qualité CET1	4,2%	3,9%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et le cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	6,2%	5,5%

(en % des RWA)

Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	3,2%	3,2%
Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0,9%	0,9%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR et la majoration FINMA	9,1%	8,8%
Ratio-cible Tier1 (en %) selon l'annexe 8 OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR et la majoration FINMA	10,7%	10,4%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR et la majoration FINMA	12,9%	12,6%

en 1 000 CHF et en % **31.12.2023** 31.12.2022

Ratio de levier selon Bâle III

Fonds propres de base globaux nets pris en compte (Tier1)	711 080	663 337
Engagement total	13 041 360	13 403 792
Ratio de levier selon Bâle III	5,5%	4,9%

en 1 000 CHF et en % 4^e trimestre 2023 3^e trimestre 2023 2^e trimestre 2023 1^{er} trimestre 2023

Ratio de liquidité (LCR)

	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	1 781 950	1 339 896	1 226 207	1 772 854
Total des sorties nettes de trésorerie	694 258	576 784	625 967	1 254 549
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	256,7%	232,3%	195,9%	141,3%

en 1 000 CHF et en % **31.12.2023** 31.12.2022

Ratio de financement (NSFR)

Refinancement disponible stable	7 903 418	7 583 363
Refinancement stable nécessaire	6 841 779	6 767 048
Ratio de financement (NSFR)	116%	112%

La publication des exigences en matière de fonds propres, du ratio de levier, du ratio de liquidité et du ratio de financement s'effectue en conformité avec les prescriptions de la Circ-FINMA 2016/1. En tant que membre du groupe Crédit Mutuel-CIC, la Banque CIC (Suisse) SA est exemptée des autres obligations de publication des fonds propres. Les données correspondantes figurent dans le rapport annuel du groupe Crédit Mutuel-CIC.

Gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise désigne les principes, processus et structures sur la base desquels un établissement est conduit et contrôlé par ses organes. Des compétences et des responsabilités claires caractérisent la conduite responsable, durable et axée sur la valeur de la Banque CIC (Suisse) SA. Nous accordons aussi une grande importance à une surveillance appropriée de l'entreprise et à une forte transparence. Conformément au principe de proportionnalité, les exigences de la gouvernance d'entreprise sont mises en œuvre en tenant compte de la taille, de la complexité, de la structure et du profil de risque de notre entreprise et constamment réexaminées et, le cas échéant, adaptées.

Structure de l'entreprise et actionnariat

La banque est constituée en société anonyme de droit suisse et est une filiale entièrement détenue par le Crédit Industriel et Commercial (CIC) à Paris (cf. les pages 22 et 23 concernant la structure opérationnelle de l'entreprise et les pages 24 et 25 relatives aux informations sur le groupe). Les participations de la banque consistent principalement en des participations dans des entreprises d'infrastructure financière en Suisse et ne sont pas significatives pour une évaluation globale, raison pour laquelle il n'existe aucune obligation d'établir des comptes consolidés.

Organes de la banque

La banque dispose des organes suivants : Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité de direction et Organe de révision.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration définit la stratégie commerciale ainsi que la politique de risque et est donc responsable de l'orientation stratégique à long terme de la banque. Il assure la haute direction, la surveillance et le contrôle de la banque. Il définit en outre les directives stratégiques et organisationnelles ainsi que les directives de planification financière et relatives à la comptabilité. Le Conseil d'administration a confié la gestion de l'activité opérationnelle au Comité de direction. Les différentes tâches et compétences sont définies dans le règlement d'organisation et de conduite des affaires.

Au sein du Conseil d'administration, certaines tâches sont déléguées à deux comités, dont les tâches et les compétences sont consignées dans les règlements respectifs :

- **Comité d'audit et de risque** : Le Comité d'audit et de risque surveille et évalue notamment l'intégrité des boucllements financiers, le système de contrôle interne avec les contrôles internes ainsi que leur efficacité. Par ailleurs, il vérifie entre autres l'entretien par l'établissement d'une gestion des risques appropriée avec des processus efficaces qui satisfont à la situation de l'établissement en matière de risques.
- **Comité des nominations et des rémunérations** : Le Comité des nominations et des rémunérations est responsable de la politique du personnel et des rémunérations, et prépare les décisions revenant au Conseil d'administration.

Par ailleurs, il existe un comité des risques au niveau du Comité de direction : le Risk Council du Comité de direction assume les missions d'un comité des risques et rend compte au Comité d'audit et de risque chaque trimestre.

Le Conseil d'administration de la banque est constitué de dix membres au 31 décembre 2023. En 2023, le Conseil d'administration a été reconstitué et Florence Parly, Sophie Maillard, Thierry Marais et Roger H. Hartmann l'ont intégré. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive au sein de la banque. Cinq des dix administrateurs (Roland Burger, Florence Parly, Sophie Maillard, Thierry Marais et Roger H. Hartmann) remplissent les conditions concernant l'indépendance selon la Circulaire FINMA 2017/1. Les cinq autres membres représentent l'actionnaire majoritaire. Le Conseil d'administration est convoqué pour autant qu'un membre du Conseil d'administration, du Comité de direction ou de l'Organe de révision exige sa convocation, mais au moins quatre fois par an, normalement une fois par trimestre civil. En 2023, le Conseil d'administration s'est réuni dix fois, le Comité d'audit et de risque sept fois et le Comité des nominations et des rémunérations à quatre reprises. D'autres personnes peuvent, si nécessaire, être mises à contribution pour traiter des thèmes spécifiques au sein du Conseil d'administration et de ses comités (cadres dirigeants de la banque, représentants de l'organe de révision bancaire, mais aussi spécialistes et conseillers externes).

Membres du Conseil d'administration au 31.12.2023

Nom Nationalité	Fonction	Membre du comité	Élection initiale	Formation / parcours
Éric Charpentier FR	Président	Comité des nominations et des rémunérations	2021	Mathématicien et spécialiste en techniques financières Activité professionnelle Directeur général adjoint du CIC (Crédit Industriel et Commercial) en France, Directeur général du Crédit Mutuel Nord Europe, membre du Conseil d'administration du Crédit Industriel et Commercial, Paris
Roland Burger CH	Vice- président	Comité d'audit et de risque	2018	Expert-comptable dipl. Activité professionnelle Directeur de Asset Management Audit & Compliance SA, AML Revisions AG, finReg AG, administrateur de plusieurs prestataires de services financiers suisses
Pierre Ahlborn LU	Membre	Comité des nominations et des rémunérations	2001	M.A. in Economics et titulaire d'un Master en sciences naturelles et géographie Activité professionnelle Directeur de la Banque de Luxembourg, membre du Conseil d'administration d'ABBL Luxembourg, Société de la Bourse de Luxembourg, Croix-Rouge luxembour- geoise, Chambre de Commerce et Président du Conseil d'administration de la Philharmonie du Luxembourg
Jean-Albert Chaffard FR	Membre		2017	DESS en gestion des PME/PMI, Université Panthéon-Assas, Paris Activité professionnelle Directeur des « Activités Internationales » du groupe CIC
David Héroult FR	Membre		2022	Diplômé de l'École supérieure de Commerce de Tours et titulaire d'un DESS en Management des Organismes Bancaires et Financiers Activité professionnelle Directeur du service Corporate Develop- ment de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, membre du Conseil d'administra- tion de PaySurf
Sabine Schimel FR	Membre	Comité d'audit et de risque	2022	Ingénieure diplômée de l'École Poly- technique et statisticienne économiste Activité professionnelle Directrice générale de Crédit Mutuel Capital, membre des conseils d'adminis- tration de Beobank en Belgique et du Groupe La Française

Nom Nationalité	Fonction	Membre du comité	Élection initiale	Formation / parcours
Florence Parly FR	Membre	Comité des nominations et des rémunérations	2023	Diplômée de l'Institut d'Études politiques de Paris (IEP Paris), ancienne élève de l'ENA Activité professionnelle Femme politique et dirigeante d'entre- prise française, membre de plusieurs conseils d'administration et conseils de surveillance
Sophie Maillard CH	Membre	Comité d'audit et de risque	2023	Juriste, Université de Fribourg, spécialisée dans le droit européen Brevet d'avocate, canton de Fribourg Activité professionnelle CEO adjointe et administratrice de BRP Bizzozero & Partners SA, Genève, administratrice de plusieurs prestataires de services financiers suisses
Thierry Marais FR	Membre		2023	Titulaire d'un certificat d'administrateur de Sociétés Sciences Po-IFA, d'un Master de NEOMA et d'un diplôme d'analyse financière Activité professionnelle Consultant indépendant spécialisé dans l'industrie financière, membre de la Société Française des Analystes Financiers
Roger H. Hartmann CH	Membre		2023	Master en économie, École des H.E.C., Université de Lausanne, Suisse, Advanced Management Program, The Wharton School, Université de Pennsylvanie, États-Unis Activité professionnelle Conseiller ou administrateur pour diverses entreprises ou associations, engagement dans le domaine de l'éducation, que ce soit à l'université ou dans la formation professionnelle continue

Comité de direction

Le Comité de direction est responsable de la conduite opérationnelle des affaires courantes, pour autant que la loi, les statuts ou les règlements actuels n'en disposent pas autrement. Il prend notamment des mesures visant à mettre en œuvre la stratégie, assure l'élaboration et l'application des processus appropriés, surveille les activités commerciales et met en place un système pour le contrôle interne. Les différentes tâches et compétences sont définies dans le règlement d'organisation et de conduite des affaires.

Le Conseil d'administration nomme le président du Comité de direction, qui est responsable de la conduite opérationnelle globale et de la coordination générale. Chaque membre du Comité de direction est directement

subordonné au président dudit Comité, gère son département en conformité avec les objectifs de la banque et assume la responsabilité de son domaine et la responsabilité globale en tant que membre du Comité de direction. Le Comité de direction informe le Conseil d'administration régulièrement et en temps voulu sur la marche des affaires ainsi que sur les événements extraordinaires.

Les membres du Comité de direction se réunissent généralement chaque mois. À l'ordre du jour sont des sujets comme la mise en œuvre du développement de la stratégie et de l'entreprise, l'évaluation des risques, la gestion du bilan, la planification annuelle, la budgétisation et d'autres thèmes d'actualité. Au besoin, des séances extraordinaires et des ateliers sont organisés.

Membres du Comité de direction au 31.12.2023

Nom Nationalité	Fonction	En fonction depuis	Formation / parcours
Livia Moretti LU	Présidente	2023	Livia Moretti dispose de compétences internationales dans le domaine du management, de la banque et de la finance. Elle est titulaire d'un Master en « Economy of Financial Institutions and Markets » de l'Università Commerciale Luigi Bocconi à Milan. Elle a travaillé pendant près de dix ans à la Banque centrale européenne (BCE), notamment en tant que cheffe de division. Elle a démarré sa carrière bancaire dans un groupe de banque privée basé au Luxembourg, où elle a occupé diverses fonctions pendant huit ans. Livia Moretti est CEO de la Banque CIC depuis février 2023.
David Fusi CH	Membre, Direction commerciale	2011	David Fusi a étudié la psychologie. Il a débuté sa carrière bancaire il y a plus de 30 ans. En 2006, il a quitté UBS pour rejoindre les rangs de la Banque CIC et a ouvert la filiale de la Banque CIC à Neuchâtel en 2007. David Fusi a dirigé l'expansion du réseau de succursales en Suisse romande. En sa qualité de directeur commercial pour la Romandie, il a développé le secteur d'activité des financements structurés. En 2011, il a pris la direction de la région Romandie en tant que membre du Comité de direction. À l'heure actuelle, il dirige toujours le domaine Financements spéciaux. Depuis 2023, il est le directeur commercial de la banque.
Matthias Kälin CH	Membre, Chief Operation Officer	2023	Matthias Kälin est titulaire d'un diplôme fédéral d'économiste d'entreprise de la Haute école spécialisée de Zurich, dispose d'une longue expérience de management et de vastes connaissances dans les domaines de l'informatique, de la gestion du changement, de la technologie et des services opérationnels. Entré à la banque en 2003, il a été successivement responsable des systèmes applicatifs bancaires et chef du service informatique avant de prendre la direction du domaine Technology & Operational Services. Matthias Kälin a largement contribué à la transformation numérique de la banque. Son domaine englobe l'informatique, le secteur opérationnel et la gestion de projets.
Yves Aeschlimann CH	Membre, Chief Risk Officer	2023	Yves Aeschlimann dispose d'une solide expérience dans la gestion des risques bancaires et a notamment exercé des fonctions similaires chez Edmond de Rothschild (Suisse) SA et EFG International, banques dans lesquelles il était également membre du comité de direction du groupe. Auparavant, il a travaillé comme Senior Financial Sector Specialist dans l'unité Intégrité des marchés financiers de la Banque mondiale à Washington DC et a exercé la charge de magistrat du pouvoir judiciaire à Genève, notamment en tant que juge d'instruction. Yves Aeschlimann a commencé sa carrière comme avocat à Genève. Dans le cadre de sa fonction, il supervise notamment les domaines Risques, Conformité et Juridique.
Mirko Angelini CH	Membre, Chief Financial Officer	2023	En tant que Chief Financial Officer, Mirko Angelini dirige entre autres les domaines Accounting, Controlling, Marchés, Relations bancaires, Engagements et Service fiscal. Auparavant, Mirko Angelini a occupé des postes de responsabilité similaire au sein d'une banque privée suisse et a travaillé chez PriceWaterhouseCoopers (PwC) en Suisse et en Angleterre. Mirko Angelini est un expert-comptable diplômé jouissant de plus de 20 ans d'expérience dans des environnements nationaux et internationaux dans les domaines de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des risques, de la comptabilité, de la finance, du contrôle interne, de la conformité et de la révision interne. Membre de la Swiss Risk Association (SRA) Il est également titulaire de la certification en Risk Management CRMA.

Gestion des risques

Les commentaires concernant la gestion des risques figurent aux pages 51 ss.

Orientation stratégique dans le domaine des risques et du profil de risque

La Banque CIC (Suisse) SA présente une appétence au risque modérée et prudente. Le risque de crédit ainsi que le risque de variation des taux d'intérêt constituent les deux principales sources de risques. Les risques de variation des taux sont délibérément maintenus à un niveau bas. Les variations de la courbe des taux, combinées à une baisse des prix de l'immobilier, représentent le principal facteur de risque. Le risque de crédit se manifeste par des pertes dues à des clientes et clients insolubles et aux produits insuffisants des ventes résultant de la réalisation de sûretés. Ce risque est notamment minimisé par le respect des directives claires relatives aux crédits, par des estimations immobilières prudentes, des contrôles approfondis de la solvabilité et des crédits octroyés avec prudence de façon générale ainsi que par une surveillance permanente et une large diversification en termes de régions géographiques, de sûretés et de clients. La baisse des taux d'intérêt constitue actuellement le principal facteur de risque concernant la variation des taux d'intérêt. Ce risque se manifeste par une marge d'intérêts en baisse ou négative et est géré par le biais de la gestion de la structure du bilan, les nouvelles affaires et les couvertures correspondantes. La tolérance à l'ensemble des risques est définie de telle sorte que la pérennité et le respect des exigences de fonds propres soient toujours assurés en cas d'événements négatifs.

Sites

Siège principal Bâle
Banque CIC (Suisse) SA
Marktplatz 13
Case postale
4001 Bâle
T +41 61 264 12 00

Lausanne
Banque CIC (Suisse) SA
Avenue de Rhodanie 58
Case postale
1001 Lausanne
T +41 21 614 03 60

Neuchâtel
Banque CIC (Suisse) SA
Faubourg de l'Hôpital 8
Case postale
2001 Neuchâtel
T +41 32 723 58 00

Fribourg
Banque CIC (Suisse) SA
Rue de Morat 11
Case postale
1700 Fribourg
T +41 26 350 80 00

Lugano
Banque CIC (Suisse) SA
Via Serafino Balestra 5
Case postale
6901 Lugano
T +41 91 911 63 63

Sion
Banque CIC (Suisse) SA
Place du Midi 21
Case postale
1951 Sion
T +41 27 329 47 50

Genève
Banque CIC (Suisse) SA
Avenue de la Gare-des-
Eaux-Vives 9
Case postale
1211 Genève 6
T +41 22 839 35 00

Lucerne*
Banque CIC (Suisse) SA
Obergrundstrasse 61
Case postale
6002 Lucerne
T +41 41 562 61 00

Zurich
Banque CIC (Suisse) SA
Schützengasse 30
Case postale
8021 Zurich
T +41 44 225 22 11

* La clientèle de la succursale de Lucerne est suivie depuis début 2024 par la succursale de Zurich.

Mentions légales

Responsable du contenu : Banque CIC (Suisse) SA, Bâle

Concept, mise en page et réalisation : Rosarot Ideennetz AG, Zurich

Impression : Grempel AG, Pratteln

© 2024

cic.ch